



**Rapport
administratif
Exercice
2023**



Commune de
Collex-Bossy

Rapport
administratif
Exercice
2023



Commune de
Collex-Bossy

Table des matières

3	→	Avant-propos
6	→	La commune en bref
7	→	Exécutif
12	→	Conseil municipal
16	→	Groupements intercommunaux
21	→	Administration communale
22	→	Petite enfance
27	→	École et parascolaire
31	→	Jeunesse
32	→	Aînés
33	→	Cohésion sociale
34	→	Manifestations communales
36	→	Activités culturelles
38	→	Sécurité
41	→	Aménagement du territoire
43	→	Environnement et transition écologique
44	→	Déchets
46	→	Mobilité
47	→	Routes et emplacements communaux
48	→	Bâtiments du patrimoine administratif
49	→	Infrastructures sportives et places de jeux
53	→	Finances
56	→	Patrimoine financier communal
57	→	Participation dans diverses sociétés
58	→	Information
59	→	Prestations délivrées
61	→	Renseignements pratiques
65	→	Sociétés locales

Rebondir, rebondir...

Après une année 2022 qui s'est terminée dans le tumulte institutionnel qui a déjà été décrit précédemment, il fallait apporter le calme et la sérénité à tous pour nous permettre de nous recentrer sur la tâche principale de l'action des élus: déployer des projets pour continuer à développer les services à nos habitants et faire en sorte que le bien-être à Collex-Bossy soit une intention portée par l'exemple.

À la demande du conseil municipal, et pour sortir de ces turbulences, l'administration communale et l'exécutif se sont soumis à un travail d'audit de fonctionnement. Cet audit n'a révélé aucun dysfonctionnement majeur; il a mis en évidence l'impact qu'une ambiance détériorée entre des conseillers municipaux et leur exécutif pouvait avoir sur le moral des troupes et le stress que cela pouvait occasionner pour les collaborateurs municipaux. Une fois le rendu de l'audit apporté au conseil municipal, toutes les parties prenantes ont participé à la remise en place d'un climat de confiance et j'ai pu me réjouir d'observer un apaisement généralisé avant la fin du premier semestre 2023 déjà.

Notre organisation communale s'est renforcée, d'abord avec l'arrivée de notre nouvelle adjointe, Sylvie Malherbe, puis avec l'ouverture d'un poste dédié à l'accueil de mairie. Nous avons effectivement observé que la charge de travail en lien avec cette tâche ne permettait plus une mutualisation avec le poste en charge de la cohésion sociale sans que cela n'affecte la qualité des prestations à notre population.

La cohésion sociale, justement, a été à nouveau riche de réalisation cette année. Une association des seniors de Collex-Bossy a vu le jour. Cette association vit par et pour cette tranche de la population. Outre l'organisation des activités pour ses membres, nous attendons que cette association puisse s'impliquer dans la vie de notre village pour proposer et faciliter le lien intergénérationnel en dehors de la cellule familiale.

Le contact avec les jeunes adultes se poursuit à travers l'association AJA; entre autres, nous nous réjouissons d'avoir pu mettre en place un premier

atelier à leur intention leur permettant de se familiariser avec les démarches administratives qu'ils rencontrent dès leur passage de la majorité.

Pour les plus petits, c'est un nouveau format de centre aéré qui a été testé en collaboration avec la commune de Pregny-Chambésy.

La saison culturelle, sous ses nouveaux contours, commence à devenir une référence pour nos habitants. La diversité de l'offre permet de pouvoir toucher un panel de population plus large avec les prestations musicales, humoristiques, théâtrales ou cinématographiques. Un rapprochement avec les communes voisines de Groupement des communes de la rive droite du lac s'est initié pour trouver une manière de diffuser intelligemment une information coordonnée permettant à nos habitants pour connaître l'offre culturelle à l'extérieur du périmètre de notre commune.

Durant l'été 2023, Art en Campagne a connu une nouvelle édition et nous nous réjouissons du succès auprès des visiteurs. Cette manifestation est également l'occasion de créer du lien avec les autorités de la commune d'Ornex.

Le 9 juillet 2023, Collex-Bossy a accueilli, sur le site du stade Marc-Burdet, la fête romande des espoirs de lutte suisse. Cet évènement, porté par le club des lutteurs de Carouge unique club genevois de lutte suisse à Genève, a fait converger sur notre commune une palette impressionnante de clubs de lutte de toute la Suisse romande. Qu'ils soient jurassiens, neuchâtelois, vaudois ou encore valaisans, les acteurs de cette manifestation se sont réjouis de l'accueil qui leur a été réservé. Ils nous ont révélé les qualités essentielles de notre site pour ce type de manifestation que ce soit en termes d'accessibilité pour la mobilité ou d'infrastructures sportives pour les lutteurs.

Les sujets de mobilité restent bien entendu d'actualité et en particulier la cohabitation entre la mobilité de nos administrés, qu'elle soit professionnelle ou de loisir, et la mobilité de transit. En 2023, nous avons rencontré à plusieurs reprises le Conseiller d'État en charge des mobilités pour lui rapporter nos difficultés et solliciter son écoute face à nos réalités. La gestion des horaires de passage de la



petite douane de Bois-Chatton est sujet d'attention. Le renforcement de l'offre en transport public le soir et le week-end doit être envisagée pour nous permettre de la valoriser pour nos besoins de mobilité de loisir.

Les grands chantiers que sont celui de la ferme Gindre-Constantin et de la chaufferie à bois communale ont continué leur avancement. Ils seront tous terminés en 2024 ce qui nous permettra de nous tourner vers de nouveaux projets.

Qui dit grand projet pense quartier des Houchettes. À l'automne 2023, notre conseil municipal a décidé de se doter d'une commission adhoc Houchettes afin de centraliser les nombreux enjeux qui se trouvaient disséminés dans diverses commissions ordinaires. En effet, ce quartier interroge et interpelle sur des sujets financiers, sur des sujets d'aménagement du territoire, sur des sujets de mobilité et de stationnement et sur des sujets la cohésion sociale. C'est donc une commission élargie qui s'est constituée sous la présidence de Frédéric Betto et l'exécutif se réjouit de l'accompagner dans ses travaux.

Les comptes 2022 et le budget 2023 continuent de montrer une commune saine et c'est un sujet de satisfaction pour tous. Naturellement, les réserves de trésorerie ont baissé en lien avec l'avancement des grands chantiers susmentionnés mais toujours selon la planification mise en place.

L'avenir s'annonce radieux et je vous souhaite une bonne lecture de ce rapport administratif.

Ricardo Muñoz, maire

La commune en bref

Conformément aux prescriptions de l'article 48 de la loi sur l'administration des communes B605 du 13 avril 1984, veuillez trouver le rapport administratif portant sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.

La Commune fonctionne avec un Conseil municipal composé de 15 membres, un Exécutif comptant trois membres dont un maire et deux adjoints.

Collex-Bossy compte 1'748 habitants au 31 décembre 2023 dont 842 hommes et 848 femmes enregistrés dans la Commune.

Population selon le groupe d'âges

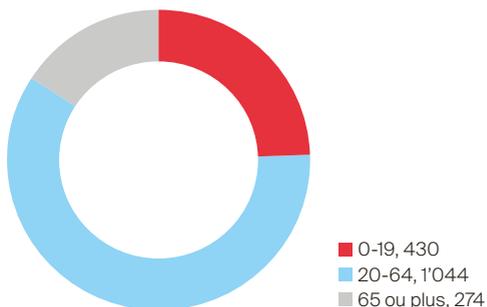
- > 0-19: 430
- > 20-64: 1'044
- > 65 ou plus: 274

La superficie de la commune s'élève à 6,86 km² (686 hectares) avec une densité de 254 habitants au km².

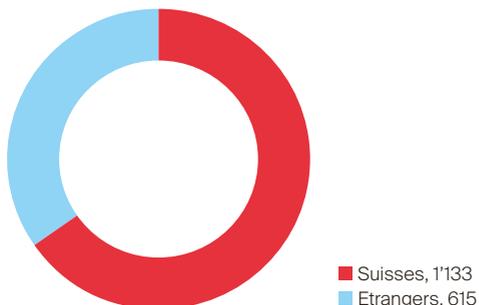
Surfaces par type

- > Surface habitat et infrastructure: 85 hectares
- > Surface agricole: 425 hectares
- > Surface boisée: 172 hectares
- > Surface improductive: 4 hectares (rivières)

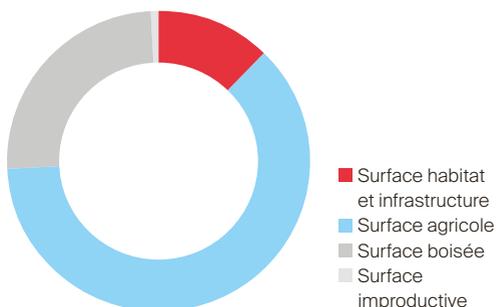
Population selon le groupe d'âges



Population selon la nationalité



Surfaces par type



Membres de l'Exécutif et répartition des dicastères

Législature 2020–2025

Ricardo Muñoz

Maire

Collex-Bossy Demain

- > Finances, personnel et patrimoine financier
- > Aménagement du territoire et paysage (modification de zones (MZ), plans localisés de quartier (PLQ), etc.)
- > Environnement (politique des déchets, transition écologique, paysage et biodiversité)

Skander Chahlaoui

Adjoint au maire

Collex-Bossy Avenir

- > Sécurité (feu, PC, police, etc.)
- > Cohésion sociale et solidarité (écoles, petite enfance et jeunesse, seniors)
- > Culture (saison culturelle, manifestations)
- > Information et communication
- > Sports

Sylvie Malherbe

(dès mars 2023)

Adjointe au maire

Collex-Bossy Ensemble

- > Infrastructures (routes, chemins et promenades, génie civil, bâtiments du patrimoine administratif, et cimetière)
- > Mobilité

Pour les mois de janvier, février et mars 2023, la commune a fonctionné avec un maire et un adjoint au maire, en attendant l'élection d'un nouvel adjoint ou d'une nouvelle adjointe au printemps 2023.

Bilan à mi-parcours

Alors que nous approchons rapidement de la fin de la législature 2020-2025, il est temps de dresser un bilan de nos réalisations. À plus de trois quarts du chemin parcouru, nous pouvons être fiers du progrès accompli dans notre commune. De la revitalisation économique à l'amélioration des infrastructures, en passant par le renforcement des services sociaux-culturels, nous avons travaillé sans relâche pour répondre aux besoins de nos concitoyens. Cependant, il reste encore des défis à relever et des objectifs à atteindre avant la fin de notre mandat. Nous devons continuer à œuvrer avec détermination et engagement pour garantir un avenir encore plus prometteur pour notre commune et ses habitants. Avec la collaboration de tous, nous sommes convaincus que les prochains mois seront une période décisive pour consolider nos acquis et réaliser nos ambitions communes.

Administration et efficacité de fonctionnement

L'administration communale a récemment connu une série de transformations significatives, ouvrant la voie à une amélioration substantielle de nos capacités internes, dans le but ultime de mieux répondre à vos besoins. Malgré une réduction des effectifs au sein de notre équipe de voirie, nous avons compensé par un enrichissement de notre arsenal technique, garantissant ainsi une efficacité et une performance accrues dans la maintenance et l'aménagement de nos espaces publics. Au niveau du secrétariat, un renfort au niveau de la réception a été mis en œuvre.

Ces évolutions marquent notre détermination à renforcer l'efficacité administrative et la qualité des services proposés à nos citoyens, soulignant notre volonté de nous adapter continuellement aux défis et aux opportunités qui se présentent, tout en veillant à la bonne gestion de nos ressources humaines et techniques.

Transport durable et mobilité douce: Un virage nécessaire face à des défis contemporains

Collex-Bossy, charmante commune aux portes de Genève, se trouve aujourd'hui à la croisée des chemins en matière de mobilité et de transport durable. Les récents plans climat et mobilité dessinent un

avenir où les principes de déplacement du 20^e siècle paraissent obsolètes, marquant une évolution vers une mobilité plus plurielle et partagée. À Collex-Bossy, cette vision prend forme à travers la réalisation d'études, menées seules ou en partenariat avec le Canton, visant à explorer diverses avenues pour une mobilité douce et durable.

L'un des enjeux majeurs de cette transition est de garantir la sécurité des usagers les plus vulnérables, notamment les piétons et les cyclistes, tout en assurant la fluidité du trafic pour les acteurs économiques locaux, y compris les agriculteurs. Cela implique de repenser l'espace public pour le rendre plus accueillant et sûr pour tous, en mettant en place des infrastructures adaptées aux différents modes de transport.

L'aménagement d'une voie piétonne le long de la route de Vireloup, reliant le stade Marc-Burdet à la route des Fayards, illustre parfaitement cette ambition. Ce projet, en plus d'améliorer la sécurité et le confort des piétons, encourage la marche comme mode de déplacement quotidien, contribuant ainsi à réduire l'empreinte carbone de la commune et à promouvoir un mode de vie plus sain.

Vers une autonomie énergétique zéro carbone: l'exemple inspirant d'une Commune engagée

Dans un monde de plus en plus conscient des enjeux climatiques, l'objectif zéro carbone devient une priorité pour de nombreuses communautés. Notre commune a choisi de se distinguer par une démarche résolument innovante, visant non seulement la neutralité carbone mais également l'autarcie électrique. Cette initiative repose sur deux piliers fondamentaux: le déploiement de solutions photovoltaïques subventionnées et la gestion intelligente de l'éclairage public.

Pour encourager ses habitants à adopter l'énergie solaire, la commune a lancé des appels d'offre groupés pour l'installation de panneaux solaires sur les toitures privées. Grâce à une subvention significative, elle a réussi à réduire considérablement les coûts associés, rendant le solaire accessible au plus grand nombre. Cette stratégie ne se limite pas à une simple réduction de la facture énergétique des ménages; elle s'inscrit dans une vision plus large de résilience et d'indépendance énergé-

tique. En effet, en multipliant les installations photovoltaïques, la commune œuvre pour une production d'énergie décentralisée, réduisant ainsi sa dépendance aux sources d'énergie externes et fossiles.

L'autre mesure phare de cette transition énergétique est la rationalisation de l'éclairage public. Consciente de l'impact significatif de l'éclairage nocturne sur la consommation d'énergie, la commune a décidé d'éteindre l'éclairage public de 1h à 5h du matin dans les zones où cela était réalisable sans compromettre la sécurité des habitants. Cette initiative simple, mais efficace, permet de réaliser des économies d'énergie substantielles et de réduire l'empreinte carbone de la commune.

Ces mesures, bien que distinctes, partagent un objectif commun: faire de la commune un modèle de durabilité et d'innovation énergétique. Elles témoignent d'une volonté de s'attaquer aux défis du changement climatique par des actions concrètes et mesurables, favorisant une transition vers une société zéro carbone. Plus qu'une nécessité écologique, elles représentent une opportunité de repenser notre rapport à l'énergie, promouvant une consommation plus responsable et plus respectueuse de l'environnement.

L'exemple de notre commune illustre parfaitement comment, à travers des initiatives ciblées et le soutien actif des pouvoirs publics, il est possible d'engager une transformation énergétique profonde au niveau local. En plaçant les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique au cœur de sa stratégie, elle pave la voie vers un avenir plus durable, inspirant d'autres communautés à suivre le même chemin vers l'autonomie énergétique et le zéro carbone.

Zéro déchet et réduction massive des déchets produits

L'ambition de réduire drastiquement la production de déchets au sein de notre commune ne se limite pas à un objectif environnemental, mais s'inscrit dans une démarche de responsabilité collective vis-à-vis de notre avenir commun. La réussite de ce projet exige une coopération étroite avec l'ensemble des habitants, afin de développer une conscience aiguë de l'importance de minimiser notre empreinte déchet. Notre commune, qui pourrait potentiellement devenir le site d'une installation de traitement



↑ Skander Chahlaoui, Sylvie Malherbe et Ricardo Muñoz

de mâchefers, est ainsi appelée à démontrer une volonté ferme de promouvoir le réemploi, d'optimiser le tri et de limiter au maximum les déchets.

Dans cette optique, l'école primaire de Collex-Bossy s'est engagée de manière exemplaire à travers le programme «Mon École Zéro Déchet». Cette initiative vise à inculquer dès le plus jeune âge les réflexes nécessaires pour adopter des habitudes écoresponsables, assurant ainsi que la réduction des déchets devienne une seconde nature pour les générations futures.

Par ailleurs, la mairie a mis en place le programme «Éco'Illex-Bossy», une démarche ambitieuse destinée à sensibiliser la population aux enjeux de la transition écologique dans sa globalité. Ce programme aborde l'ensemble des thématiques liées à l'écologie, de la gestion des déchets à la préservation de la biodiversité, en passant par la promotion des énergies renouvelables et l'économie circulaire.

Ces initiatives illustrent notre engagement en faveur d'une transformation écologique de notre

commune. Elles soulignent également l'importance de la participation active de tous les citoyens à cet effort collectif. Ensemble, nous pouvons faire de la vision d'une commune zéro déchet une réalité tangible, renforçant ainsi notre engagement envers la protection de l'environnement et la durabilité pour les générations actuelles et futures.

Valorisation des matériaux locaux et durables : l'exemplarité de la rénovation de la ferme Gindre-Constantin

La rénovation de la ferme Gindre-Constantin se distingue comme une réalisation phare dans l'usage de matériaux locaux et durables, illustrant parfaitement notre engagement envers la préservation de l'héritage architectural tout en adoptant des pratiques respectueuses de l'environnement. Cette réussite a été rendue possible grâce à une collaboration exemplaire avec notre architecte, qui a su intégrer avec brio des matériaux écologiques tels que les briques en terre crue, l'isolation en chanvre, et les bétons de terre. Ces choix matériels n'ont pas seulement permis de restaurer le bâtiment en respectant son cachet historique, mais ils ont éga-

lement affirmé notre volonté de promouvoir des solutions de construction durable.

La mobilisation d'artisans locaux, maîtres dans l'art de travailler ces matériaux traditionnels, a été déterminante dans la concrétisation de ce projet. Leur savoir-faire a permis de relever le défi de marier authenticité et modernité, contribuant ainsi à la réussite de cette entreprise. De plus, la mise en place d'un atelier dédié au réemploi des matériaux de construction a enrichi les compétences de nos employés communaux et des architectes impliqués dans divers projets au sein de la commune. Cette initiative a non seulement favorisé une prise de conscience sur l'importance de la réutilisation des ressources, mais a aussi préparé le terrain pour de futures rénovations écologiques.

Ces acquis seront particulièrement précieux pour le projet de rénovation de la laiterie de Bossy. Forts de l'expérience et des compétences développées lors de la rénovation de la ferme Gindre-Constantin, nous sommes désormais mieux équipés pour entreprendre d'autres travaux dans le respect des principes de durabilité et de valorisation du patrimoine local. Cette approche s'inscrit dans une vision globale visant à encourager l'utilisation de matériaux écologiques et à soutenir l'économie locale, tout en préservant l'identité et le caractère unique de notre patrimoine bâti.

Dynamiser la culture et l'héritage: activités pour tous et valorisation des seniors

Notre commune s'est engagée dans une démarche active pour enrichir la vie culturelle et sociale de tous ses habitants. Dans cette optique, nous avons initié la création d'une association de seniors auto-gérée. Cette initiative vise à encourager la mise en place d'activités variées au sein de l'association, permettant à ses membres de s'impliquer pleinement dans la vie locale. Grâce à leur dynamisme et à leurs initiatives, cette association contribuera à renforcer le lien social et à favoriser l'épanouissement de la communauté. Ensemble, construisons un espace d'échanges, de rencontres et de projets pour le bien-être de tous les habitants!

Parallèlement, notre territoire s'est enrichi de la présence de nouvelles associations sportives, offrant à tous de nouvelles opportunités de se rencontrer,

de se dépenser et de s'initier à des nouvelles disciplines. Ces activités sportives ne se contentent pas de promouvoir la santé et le bien-être; elles sont également un vecteur important de cohésion sociale et d'échange intergénérationnel.

Un moment emblématique de notre engagement à faire revivre et perpétuer notre patrimoine a été la remise en activité du four à pain communal, dans la continuité des efforts déployés par le passé afin de réintroduire cette tradition au cœur de notre vie locale. Lors de l'événement «Éco'llex-Bossy» organisé en septembre dernier, le four a une nouvelle fois rassemblé les habitants autour de son feu chaleureux. Cet instant a incarné notre volonté de préserver et transmettre ce précieux héritage. L'enthousiasme des participants, qu'ils soient jeunes ou moins jeunes, a confirmé le rôle essentiel de ce symbole du patrimoine communal en tant qu'espace de convivialité et de partage. Fidèles à cet élan, nous avons à cœur de réintégrer le four à pain dans les prochaines éditions d'«Éco'llex-Bossy» et d'autres manifestations, en poursuivant ainsi cette belle tradition vivante.

Ces actions sont le reflet de notre engagement à maintenir vivantes les traditions et la culture de notre Commune tout en répondant aux besoins de loisirs et de socialisation de nos habitants. En continuant sur cette voie, nous espérons renforcer les liens entre les générations, enrichir notre tissu social et assurer la pérennité de notre héritage culturel pour les années à venir.

Qualité de vie et bien-être

Notre engagement envers l'amélioration de la qualité de vie et le bien-être de nos habitants est le fil conducteur qui guide chacune de nos actions et projets, passés comme futurs. Cette mission trouve un écho particulier dans le développement du futur quartier des Houchettes, un projet ambitieux dont la genèse a été marquée par une modification de zone approuvée à l'unanimité par le Grand Conseil. Notre objectif est de découvrir et d'appliquer une formule innovante qui transformera ce nouveau quartier en un modèle de réussite pour ses habitants et pour la population environnante.

Pour y parvenir, nos conseillers municipaux sont pleinement engagés et travaillent à la concrétisa-

tion des fondements de ce projet. Ils s'interrogent sur des aspects cruciaux tels que: Qui construira et habitera ce quartier? Quelles entreprises y opéreront? Quelles solutions de mobilité seront privilégiées pour faciliter les déplacements? Comment le stationnement sera-t-il géré? Quels types de logements seront proposés sur le marché? Comment les espaces non bâtis seront-ils valorisés pour enrichir le cadre de vie? Et enfin, comment ce nouveau secteur dialoguera-t-il harmonieusement avec les quartiers existants?

Ces questions nécessitent des réponses claires, innovantes, et visionnaires. Elles nous invitent à sortir des sentiers battus pour imaginer un futur où le cadre de vie à Collex-Bossy sera synonyme de bien-être, de durabilité et d'harmonie. Accepter ce défi est une preuve de l'ambition et de la détermination de votre exécutif municipal, qui consacre toute son énergie à faire de ce projet un succès retentissant.

Nous sommes convaincus que, grâce à une vision ambitieuse et à une collaboration étroite entre les élus, les citoyens et les acteurs locaux, nous pourrions façonner un quartier des Houchettes qui sera un exemple de qualité de vie urbaine, intégrant logement et espaces verts. Ce sera un lieu où innovation et tradition cohabiteront pour le bien-être de tous, faisant de Collex-Bossy une référence en matière de développement durable et de vie épanouie.

Hommage à Alex Pfeiffer

Alex Pfeiffer, Maire de Collex-Bossy de 2003 à 2007, un homme de principes et de valeurs, a servi notre commune avec un esprit de compassion et de dévouement inébranlable. Au cours de son mandat, il a travaillé sans relâche pour mettre en place des politiques innovatrices, visant à promouvoir le développement équilibré de la commune. Parallèlement, Alex Pfeiffer, a toujours été à l'écoute des préoccupations de ses citoyens. Nous nous souvenons d'Alex comme un modèle de générosité et de détermination.

Puissions-nous continuer à bâtir sur les fondations de la commune, à honorer sa mémoire en poursuivant le chemin du progrès et de solidarité pour le bien-être de tous.

Hommage à Albert Mann

Albert Mann, un homme d'honneur et de dévouement, qui a laissé une empreinte indélébile sur la commune de Collex-Bossy. En tant qu'adjoint au maire pendant quatre années remarquables, il a consacré son temps, son énergie et son savoir-faire à améliorer la vie de ses concitoyens.

Sa bienveillance et son approche humaine ont été au cœur de sa relation avec la commune. Toujours à l'écoute des préoccupations des résidents, il a su nouer des liens solides et créer un climat de confiance entre les habitants et l'administration municipale ainsi que pendant sa carrière de premier-lieutenant à la compagnie des sapeurs-pompiers de Collex-Bossy. Son héritage restera gravé dans nos mémoires et continuera de guider nos pas alors que nous poursuivrons le chemin qu'il a tracé pour notre collectivité.

Ainsi, nous nous souviendrons d'Albert Mann comme d'un homme d'honneur, de compassion et de vision, dont l'héritage perdurera à jamais dans le cœur de notre communauté.

Conseil municipal

Composition du Conseil municipal

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

Collex-Bossy Ensemble :

- > Kevin Blanc
- > Jenny Boye (jusqu'au 30 juin 2023)
- > Sarah Garcia (dès le 21 novembre 2023)
- > Michael Kende
- > Sylvie Malherbe (dès le 28 février 2023)
- > Nadia Marques
- > Dorothea Noll
- > Sébastien Pesenti
- > Tiziano Verardi

Collex-Bossy Avenir :

- > Frédéric Betto
- > Maximilien Ferrillo
- > Cecilia Morganella
- > Rose Marie Mota
- > Thierry Potvin

Parti démocrate-chrétien ouvert (PDCO) :

- > Pascal Crétard
- > Odile Taheri

Bureau du Conseil municipal

Du 1^{er} juin 2022 au 31 mai 2023

- > Présidente : S. Malherbe (jusqu'au 28 février 2023)
- > Président : Michael Kende (du 1^{er} mars au 31 mai 2023)
- > Vice-président : Frédéric Betto (jusqu'au 28 février 2023)
- > Secrétaire : Odile Taheri

Du 1^{er} juin 2023 au 31 mai 2024

- > Président : Frédéric Betto
- > Vice-présidente : Odile Taheri
- > Secrétaire : Tiziano Verardi

En 2023, le Conseil municipal a siégé à huit reprises.



Commissions du Conseil municipal

Commission	Président-e	Vice-président-e	Membres	Représentant-e de l'Exécutif
Finances	M. Kende	F. Betto	J. Boye / T. Verardi, S. Malherbe / vacant, C. Morganella, O. Taheri	R. Muñoz
Cohésion sociale et culture	M. Ferrillo	J. Boye / S. Garcia	K. Blanc, N. Marques, R. M. Mota, O. Taheri	S. Chahlaoui
Infrastructures	S. Pesenti	T. Potvin	P. Crétard, R. M. Mota, D. Noll, T. Verardi	S. Malherbe
Sécurité	R. M. Mota	N. Marques	J. Boye / S. Garcia, P. Crétard, T. Potvin, S. Malherbe / vacant	S. Chahlaoui
Sports et manifestations	D. Noll	F. Betto	K. Blanc, S. Garcia, T. Potvin, O. Taheri	S. Chahlaoui
Territoire	D. Noll	C. Morganella	P. Crétard, M. Ferrillo, M. Kende, S. Pesenti	R. Muñoz
Ad hoc Ferme Gindre-Constantin	D. Noll	F. Betto	P. Crétard, M. Ferrillo, S. Malherbe / vacant, S. Pesenti	R. Muñoz
Ad hoc Laiterie de Bossy	T. Potvin	M. Kende	S. Malherbe / vacant, C. Morganella, D. Noll, O. Taheri	R. Muñoz
Ad hoc Houchettes	F. Betto	M. Kende	K. Blanc, P. Crétard, M. Ferrillo, S. Garcia, N. Marques, C. Morganella, R.M. Mota, D. Noll, S. Pesenti, T. Potvin, O. Taheri, T. Verardi	R. Muñoz

Groupement intercommunal / société coopérative	Représentant-e-s	Représentant-e de l'Exécutif
Commission consultative crèche intercommunale «Les 4 Saisons»	M. Ferrillo, S. Malherbe / vacant	S. Chahlaoui
Groupement intercommunal de compostage de la rive droite du lac (GICORD)	M. Kende	R. Muñoz
Groupement des législatifs de la rive droite du lac (GLRD)	T. Potvin	–
Société coopérative «Les Chênes Verts»	S. Malherbe	R. Muñoz

Décisions du Conseil municipal

Délibérations

Vote de la délibération 1/2023 au sujet d'un crédit complémentaire de 10'169.55 F pour l'achat d'un véhicule électrique.

> Accepté par 9 voix et 2 abstentions

Vote de la délibération 2/2023 au sujet de la cession gratuite par Usine électrique Jean Estier SA de la parcelle 218C à la commune de Collex-Bossy et l'intégration de cette parcelle au domaine public communal n° dp981.

> Accepté à l'unanimité

Vote de la délibération 3/2023 au sujet de cessions gratuites de parcelles entre Hélène Loncaric et la commune de Collex-Bossy, entre l'État de Genève et la commune de Collex-Bossy, et l'intégration des parcelles 915C, 915D et DP94B au domaine public communal n° dp681B.

> Accepté à l'unanimité

Vote de la délibération 4/2023 relative à l'élection complémentaire du président du Conseil municipal pour la période allant du 21 mars au 31 mai 2023.

> Accepté à l'unanimité

Vote de la délibération 5/2023 relative à l'approbation des comptes et du rapport de gestion de l'exercice 2022 de la Fondation intercommunale de Pré-Bois.

> Accepté à l'unanimité

Délibération 6/2023 relative à l'approbation des comptes annuels 2022 dans leur intégralité et des crédits budgétaires supplémentaires 2022.

> Accepté à l'unanimité

Vote de la délibération 7/2023 relative à l'élection du bureau du Conseil municipal pour la période allant du 1^{er} juin 2023 au 31 mai 2024.

> Accepté à l'unanimité

Vote de la délibération 8/2023 relative à la modification des statuts du Groupement Intercommunal pour la Petite Enfance (GIPE), anciennement Groupement Intercommunal pour la crèche (GIC).

> Accepté 8 voix pour, 1 voix contre et aucune abstention

Vote de la délibération 9/2023 relative à un crédit budgétaire supplémentaire de 7'000 F.

> Accepté à l'unanimité

Vote de la délibération 10/2023 relative à un crédit Complémentaire d'investissement de 49'242.50 F TTC destiné à boucler les comptes de la rénovation du bâtiment 110, rte de Vireloup (ancienne poste).

> Accepté à l'unanimité

Vote de la délibération 11/2023 désignant les commissions attribuées à Madame Garcia Sarah.

> Accepté à l'unanimité

Vote de la délibération 12/2023 relative à l'ouverture du crédit destiné au versement de la contribution annuelle au FIDU pour le versement de subventions d'investissement aux communes genevoises.

> Accepté à l'unanimité

Vote de la délibération 13/2023 relative aux indemnités allouées en 2024 aux maire et adjoints et conseillers municipaux.

> Accepté à l'unanimité

Vote de la délibération 14/2023 relative au budget de fonctionnement annuel 2024, au taux des centimes additionnels ainsi qu'à l'autorisation d'emprunter.

> Accepté à l'unanimité

Vote de la délibération 15/2023 relative à un amortissement complémentaire 2023.

> Accepté à l'unanimité

Vote de la délibération 16/2023 relative à un investissement de 234'000 F TTC pour le remplacement des luminaires de l'école et du centre communal afin d'économiser de l'énergie.

> Accepté à l'unanimité

Vote de la délibération 17/2023 relative à un investissement de 234'000 F TTC pour le remplacement des luminaires de l'auberge communale afin d'économiser de l'énergie.

> Accepté à l'unanimité

Résolutions

Vote de la résolution 1/2023 relatif au renouvellement des concessions accordées à l'Usine Electrique Jean Estier SA et à Monsieur Nicolas Baumgartner pour l'exploitation des deux centrales hydroélectriques sur la Versoix.

> Accepté à l'unanimité

Vote de la résolution 2/2023 relatif au développement raisonné et raisonnable de la rive droite.

> Accepté à l'unanimité

Vote de la résolution 3/2023 relatif à la révision du Plan directeur forestier (PDF) de janvier 2023.

> Accepté à l'unanimité

Motions

Proposition de motion 1/2023 au sujet du soutien à l'initiative populaire cantonale législative «Exploitations à proximité des habitations: une distance minimale afin de mieux préserver la santé publique».

> Accepté à l'unanimité

Communications

Communication 1/2023 au sujet de la création d'une commission du conseil municipal ad hoc dite «des Houchettes» et à la désignation de ses membres.

Communication 2/2023 prenant acte de l'assermentation de Madame Sarah Garcia à la fonction de conseillère municipale, en remplacement de Madame Jenny Boye.

Groupements intercommunaux

Groupelement des communes de la rive droite du lac (GCRDL)

Fondé le 27 juin 1968 à l'initiative de son premier président Jacques-Alfred Chapuis, maire de Collex-Bossy. Il est composé des magistrats des sept communes de Bellevue, Céligny, Collex-Bossy, Genthod, Grand-Saconnex, Pregny-Chambésy et Versoix.

Son objectif est d'associer les forces pour appréhender et pallier les problématiques de la rive droite du lac. Les magistrats se réunissent quatre fois par an en plénière. La commune de Collex-Bossy est représentée par les trois membres de l'Exécutif.

En sus, des groupes de travail – Social et culture – Aménagement et mobilité – Sports – Déchets – Sécurité et feu – Aéroport – sont formés pour traiter de sujets d'intérêt régional.

Groupelement des législatifs de la rive droite du lac (GLRD)

Fondé le 16 novembre 2005 par les présidents des Conseils municipaux des communes de Bellevue, Collex-Bossy, Genthod, Grand-Saconnex, Pregny-Chambésy et Versoix. Le GLRD est un groupement intercommunal autonome, agissant dans le respect de la législation. Il ne possède aucun pouvoir particulier. Ses objectifs sont notamment de favoriser la communication intercommunale et valoriser les actions et réflexions des entités délibératives communales.

Groupelement intercommunal du stade Marc-Burdet, à Collex-Bossy (GISMB)

Fondé en avril 2007 par les magistrats des communes de Bellevue, Collex-Bossy, Genthod et Pregny-Chambésy, dans le but de démolir et reconstruire le bâtiment, situé route de Vireloup 16 à Collex-Bossy. Les nouvelles installations sont propriété du Groupement, chargé également de l'entretien des terrains.

Groupelement intercommunal de compostage de la rive droite du lac (GICORD) à Bellevue

Fondé en 1999, il regroupe les communes de Bellevue, Collex-Bossy, Genthod, Grand-Saconnex, Pregny-Chambésy et Versoix

Groupelement intercommunal de la crèche « Les 4 Saisons » à Bellevue

Fondé le 2 mai 2007 par les communes de Bellevue, Collex-Bossy, Genthod et Pregny-Chambésy pour financer la construction d'un nouveau bâtiment et ainsi offrir des places de garde aux enfants des communes partenaires. La crèche a été inaugurée en 2013 sur le territoire de Bellevue.

En 2023 le GIC est devenu GIPE. Elle regroupe les communes de Bellevue, Céligny, Collex-Bossy, Dardagny, Genthod, Grand-Saconnex, Meyrin, Satigny, Vernier et Versoix.

Office intercommunal de l'État civil, à Pregny-Chambésy

Fondé en 2001, il regroupait les communes de Bellevue et Pregny-Chambésy. Un an plus tard, Collex-Bossy et Genthod sont venues l'agrandir. Le Grand-Saconnex rejoint l'office en 2008 pour former un nouvel arrondissement auquel se rallie la commune de Versoix en 2018.

Groupelement du Service d'incendie et secours (GSIS)

Le 30 octobre 2020, le Grand Conseil a voté une modification substantielle de la Loi sur la prévention des sinistres, l'organisation et l'intervention des sapeurs-pompiers (LPSSP), prévoyant la reprise du Service incendie et secours de la Ville de Genève (SIS) par le Groupement chargé de la défense contre l'incendie, organisme intercommunal de droit public. Celui-ci a été constitué en 2021.

La création de ce groupement a participé à une réorganisation du dispositif de sauvetage et de lutte contre le feu, s'imposant principalement pour des raisons sécuritaires afin d'adapter les prestations aux exigences posées par les normes fédérales et reprises dans le « concept opérationnel cantonal de défense incendie et secours du canton de Genève ».

Il regroupe toutes les communes genevoises à l'exception de Céligny. Le groupement collabore surtout le territoire des communes membres avec les compagnies des sapeurs-pompiers volontaires communaux et les services chargés du domaine de la sécurité et de la protection de la population. Il conclut également des accords opérationnels

avec d'autres entités dans les domaines relevant de ses missions, y compris à l'extérieur du canton de Genève.

Fondation intercommunale de Pré-Bois (piscine)

Créée le 12 mai 2020, cette fondation a pour buts de construire, acquérir, gérer et exploiter des équipements sportifs d'importance régionale. La création de cette fondation est liée au projet de construction d'un bassin aquatique de grande dimension dans le secteur de Cointrin.

Elle regroupe les communes de Bellevue, Céligny, Collex-Bossy, Dardagny, Genthod, Grand Saconnex, Meyrin, Satigny, Vernier et Versoix

Groupement intercommunal de l'organisation régionale de protection civile de Valavran (ORPC) à Genthod

Fondé le 25 avril 1994, il regroupe les communes de Bellevue, Céligny, Collex-Bossy, Genthod, Grand-Saconnex, Pregny-Chambésy et Versoix.

Résumé de l'activité du Groupement intercommunal du stade Marc-Burdet (GISMB)

La gestion du GISMB a connu une amélioration substantielle depuis l'arrivée d'une régie qui a accepté d'être le véhicule opérationnel du site en incluant les tâches de notre stadier également.

À la satisfaction de tous, que ce soit le conseil consultatif, composé de conseillers municipaux, ou le conseil d'administration, composé des magistrats communaux, nous avons pu observer une hausse de la qualité de la gestion. Cette gestion débute par le lancement des petits travaux d'entretien ordinaires, «les bricoles», elles se poursuit avec les relations avec les acteurs sportifs et se termine avec la gestion de la relation avec le restaurateur. De plus, la planification des derniers gros travaux, soit la réparation des fuites du toit à l'endroit des panneaux solaires photovoltaïques, a pu être planifiée de main de maître durant l'automne 2023; les travaux suivront en 2024.

L'arrivée de la régie n'a pas eu d'impact sur le budget de fonctionnement du GISMB car c'est l'administration de la commune de Collex-Bossy qui a été déchargée de ces tâches de suivi.

En termes d'investissement, si en 2022 c'était le mobilier de la terrasse qui avait été remplacé, le GISMB a investi en 2023 dans 4 grands parasols pour apporter plus d'attractivité à la terrasse de l'établissement. Maintenant, les visiteurs peuvent s'abriter de façon idéale sur notre magnifique terrasse jusqu'au coucher du soleil derrière le Jura.

Le FC Collex-Bossy a connu un succès très grand lors de la rentrée sportive d'août 2023 en intégrant de nombreux juniors. Le président du club se réjouit de cette situation; elle met cependant en exergue les limites d'accueil que nous pourrions rencontrer à l'avenir soit: le nombre limité de vestiaire disponible et la disponibilité des terrains en automne lors de longs épisodes pluvieux qui rendent les terrains naturels impraticables. Pour ce dernier point, la solution technique existe et passerait par le remplacement d'un terrain naturel par un terrain synthétique moins sensible aux événements météorologiques. Elle induit cependant un investissement important qui appelle une unanimité des membres du GISMB, les communes de Bellevue, Collex-Bossy, Genthod et Pregny-Chambésy, en ce qui concerne la dépense à consacrer.

L'école de rugby des Switzers continue son implantation sur notre site à petits pas avec un succès notable chez les enfants filles ou garçons. L'avenir nous dira si l'attractivité de cette offre sportive pourra s'étendre. Affaire à suivre...

En automne 2023, l'UEFA a attribué à la Suisse l'organisation de l'EURO féminin 2025. Du fait de ses qualités intrinsèques, le site du stade Marc-Burdet a été identifié pour être un terrain d'entraînement pour les équipes qui seraient hébergées à Genève. Nous nous réjouissons de pouvoir accueillir quelques stars mondiales sur nos terrains et nous espérons qu'elles attireront du monde lors de leur passage.

La gestion du restaurant doit encore trouver son modèle d'exploitation optimal et, de concert avec la régie, le CA du GISMB travaille d'arrache-pied pour mettre en place un modèle d'exploitation pé-

Grouperments intercommunaux

renne à destination des acteurs du ballon rond et ovale mais aussi pour les promeneurs, les cyclistes et autres visiteurs qui le côtoient. Que ce soit pour une salade, une pizza ou un mojito, il importe que le sportif, son entourage et le passant se sentent accueillis chaleureusement et contribuent à la bonne réputation du lieu. La formule magique existe et nous espérons que 2024 nous permettra de la mettre en application.

**Ricardo Muñoz, président du conseil
d'administration du GISMB**

Résumé de l'activité du Groupement intercommunal de compostage de la rive droite du lac (GICORD)

Je vous présente le 24^e rapport annuel du GICORD, notre Groupement intercommunal de compostage de la rive droite du lac, qui relate les activités de l'année 2023.

Les installations GICORD ont traité 3'083 tonnes de déchets verts au cours de l'année 2023 (-1.5%).

Le tableau récapitulatif permet de comparer une nouvelle fois les apports de chaque commune des années 2022-2023. Il permet également de comparer d'une année à l'autre la variation des quantités de déchets verts par commune, le nombre de convois et de taxes de tri. Selon les communes et les modes de transport utilisés, il est également intéressant de comparer les poids moyens par convoi. Les statistiques graphiques du GICORD pour les années 2021-2023 ainsi que les totaux entre 2001-2023 sont également annexés.

Il y a eu des variations parmi les porteurs de déchets (+2.6% pour les Communes, -8.9% pour les privés). C'est la deuxième année de suite où le total a été en-dessous de la moyenne (~3'300 tonnes). Ces variations sont en général expliquées soit par des phénomènes météorologiques (sécheresse) soit par la variabilité des chantiers (pour Jacquet SA -30.1%). Quant au poids moyen par convoi, le plus bas se situe à Bellevue et le plus élevé à Collex-Bossy.

Le GICORD accepte des souches d'arbres depuis janvier 2014 et en a traité 104 tonnes en 2023 (très variable selon les chantiers de Jacquet SA).

Le nombre de taxes de tri est en forte hausse, 95 en 2022 et 140 en 2023. Jacquet SA continue de ramasser le plastique dans les entrants afin de diminuer encore la quantité restant dans le compost fini. Le triage est devenu systématique pour toute livraison en 2022. Toutefois, la quantité de plastique dans le compost reste toujours un souci majeur surtout après la découverte d'une batterie de voiture capable à souiller 600m³ de compost! De plus, la confédération risque de diminuer les niveaux acceptables dans les années à venir.

En 2023, le compost grossier (0/30mm) et compost fin (0/15mm) du GICORD ont été acceptés comme intrants pour la production BIO par l'organisation d'agrément, FIBL.

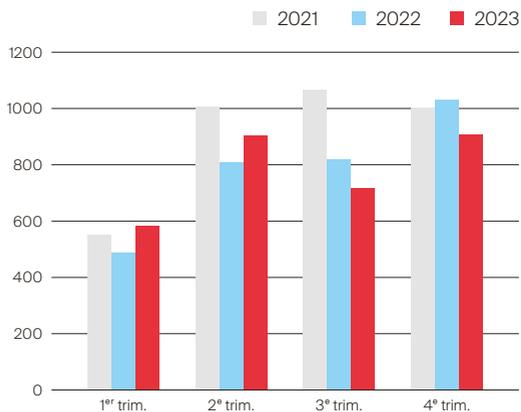
Tout s'est bien passé avec l'entreprise Jacquet SA qui a exploité le GICORD à notre entière satisfaction durant l'année 2023. Leurs collaborateurs n'ont pas ménagé leurs efforts pour satisfaire aussi bien les communes que les entreprises privées qui ont amené des déchets verts au GICORD. Ils ont également broyé, composté et écoulé l'ensemble de ces matériaux à la satisfaction du GESDEC, service qui contrôle la conformité de l'exploitation du GICORD.

En résumé, pour sa 24^e année d'exploitation, le GICORD a de nouveau très bien rempli la mission que les communes lui ont confiée en 1999, à savoir composter nos déchets verts à un prix favorable et sans nuisance.

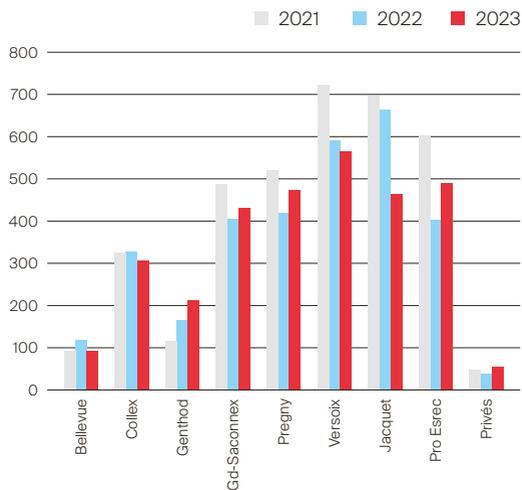
Un tout grand merci à l'entreprise Jacquet SA. Merci également aux services voiries de nos communes qui font des efforts pour livrer des déchets plus propres. Enfin, merci à mes collègues, membres du comité et du conseil intercommunal pour leur confiance et leur collaboration.

Andréas Baumgartner, président

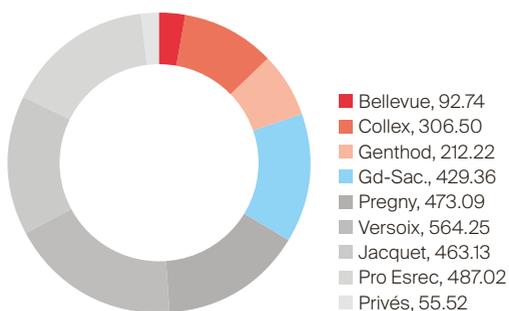
Évolution des tonnages par trimestre



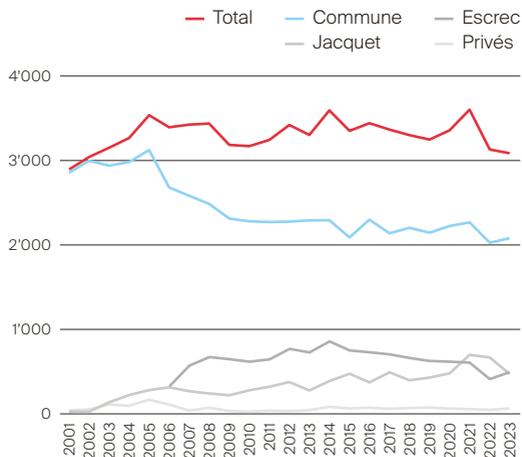
Évolution des apports privés par commune



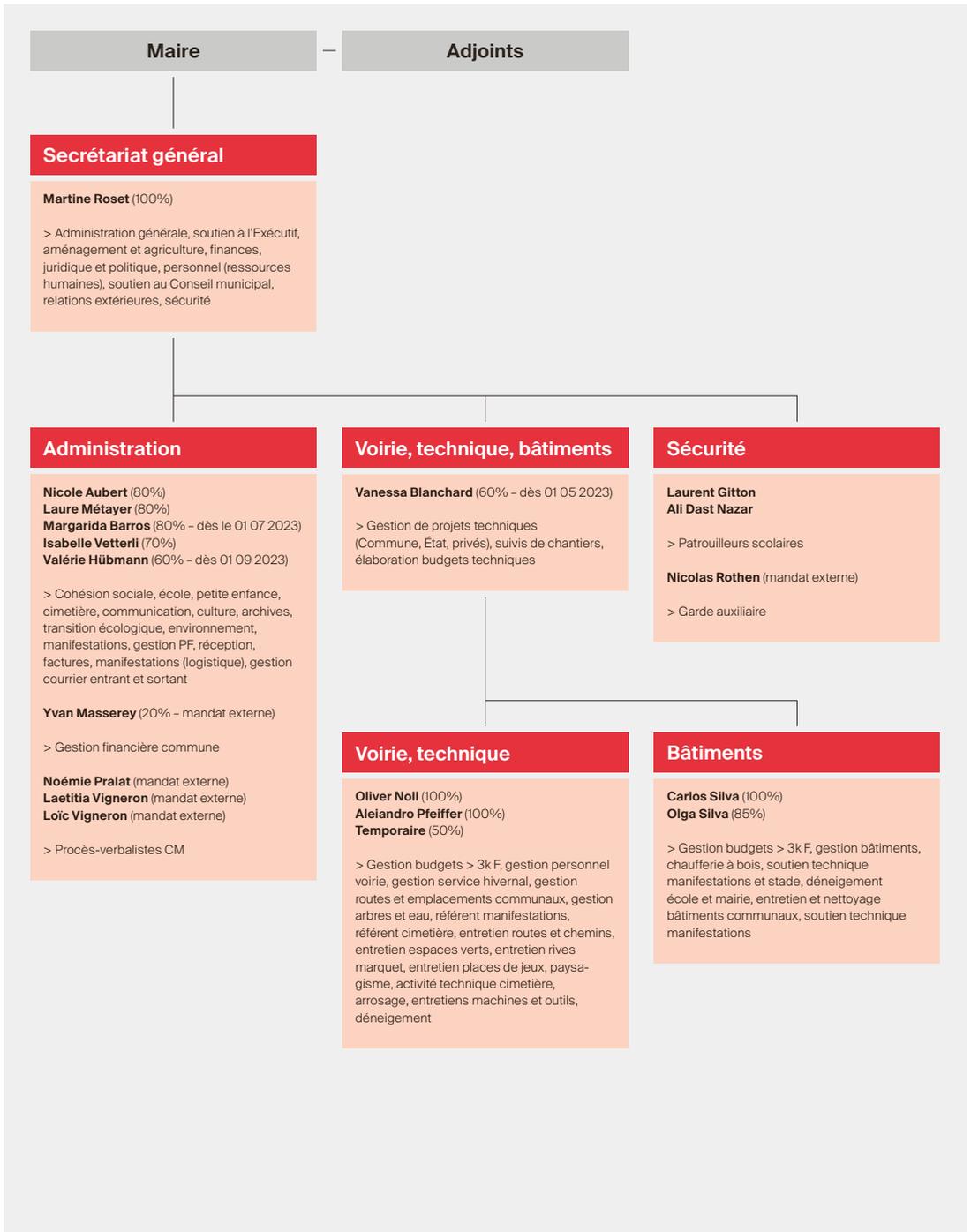
Répartition des tonnages tous clients confondus en 2023



Évolution des entrées depuis 2001







Petite enfance

Espace de vie infantine

« Le Petit Chevalier »

Le comité 2023

- > Présidente : Mélanie Charlet
- > Vice-président : Miguel Ibanez
- > Secrétaire : Maria Ibanez

Notre équipe éducative

- > Une éducatrice responsable
- > Deux éducatrices
- > Trois assistantes socio-éducatives
- > Un stagiaire à l'année

Des stagiaires, principalement des jeunes du village, désirant découvrir durant quelques jours le monde de la petite enfance, sont toujours accueillis avec plaisir. Notre équipe travaille toujours sous le label APEPO (approche éducative positive). Notre équipe travaille toujours sous le label APEPO (approche éducative positive)

Moments-clés

En janvier, les enfants ont eu l'opportunité de participer au festival « mini black movie » – riche en partage d'émotions avec des films adaptés à leurs âges et très créatifs. En mars, les enfants ont eu la chance d'aller voir un spectacle à la bibliothèque le Bolero à Versoix. En avril, l'équipe a participé à une formation « Samaritain » avec l'équipe du jardin d'enfant Graffiti. Une soirée conférence « comprendre les grosses émotions de nos petits » a été organisée, pour les parents, au mois de mai, en partenariat avec le jardin d'enfant Les Pitchounets de Pregny-Chambésy. La course d'école du mois de mai s'est déroulée au Bio Parc de Bellevue – tous groupes confondus. L'année scolaire 2022-2023 s'est terminée avec une soirée gym « papa & enfant », le buffet canadien avec tous les parents et enfants, et les Promotions en collaboration avec l'école de Collex-Bossy.

Après des vacances bien méritées, l'année scolaire 2023-2024 a commencé avec un café-croissant le samedi matin avant la rentrée scolaire, afin que les enfants se familiarisent avec les lieux en présence de leurs parents. C'était une première qui a rencontré un franc succès. En septembre, l'équipe a suivi une formation « la pédagogie par la nature » à la Bambousière de Versoix. L'habitude sortie à la Ferme de l'Orcy pour l'auto-cueillette de pommes, a eu lieu en octobre à Bossy. La soirée parents de la nouvelle volée, avec divers ateliers a eu lieu en octobre. L'équipe a suivi une formation « l'enfant en deuil d'un proche » durant le mois de novembre. L'année 2023 s'est terminée avec un spectacle de Noël présenté par toute l'équipe éducative aux enfants.

Les chiffres

Au 31 décembre 2023, 34 enfants fréquentaient le Petit Chevalier. La majorité des enfants vient de Collex-Bossy, mais des enfants de Bellevue et des communes environnantes ont également fréquenté notre structure.

L'exercice comptable 2023 se clôture avec un excédent d'environ 14'706.64 F qui reflète des finances saines. À noter que les communes de Collex-Bossy et Bellevue ont respectivement versé une subvention de 160'000 F et 68'842 F à la structure.

Le comité remercie la commune de Collex-Bossy pour son soutien indéfectible, tant au niveau financier que logistique, qui nous permet l'organisation de tous ces événements.

La subvention versée par la Commune en 2023 à EVE s'est élevée à 145'293 F.

- Pour toute question ou renseignement:
- > comite@petitchevalier.ch

Le comité du Petit Chevalier

Crèche intercommunale « Les 4 Saisons »

La crèche intercommunale les 4 saisons est une crèche subventionnée par 4 communes: Bellevue, Collex-Bossy, Genthod et Pregny-Chambésy. Elle accueille 88 enfants par jour dès la fin du congé maternité jusqu'à l'âge de la scolarité, de 7h à 18h30. Le bâtiment est minergie-éco. La crèche est organisée en 7 espaces de vie répartis sur 2 étages. La structure est pilotée par une directrice nouvellement engagée depuis le 1^{er} octobre 2021 ainsi qu'une adjointe pédagogique. La dotation des équipes éducatives est soumise aux normes édictées par le SASAJ. Trois apprentis assistants-socio-éducatifs sont en formation. Deux étudiants éducateurs en cours d'emploi. Un cuisinier assure l'élaboration des repas avec l'aide d'une intendante de maison. Au total 36 personnes constituent l'ensemble du personnel. Un pool de remplaçantes est également organisé au sein de la structure.

La fréquentation des abonnements sont définis entre le parent et la direction lors de l'inscription de l'enfant au sein de la crèche.

Types d'abonnement au sein de la structure

- > Matin avec repas et sieste – 70% (7h-14h)
- > Après-midi – 45% (14h-18h30)
- > Journée entière – 100% (7h-18h30)

Pour le bien-être de l'enfant une fréquentation n'excédant pas 10 heures par jour est recommandée.

Quelques projets phares

Projet inclusion Clair Bois: Chambésy accueille trois enfants les lundis – mercredis et vendredis accompagné de leur éducateur-trice spécialisé-e dans le groupe des 3-4 ans.

Projet intergénérationnel EMS Le nouveau Kermont: Rencontres tous les mercredis matins ou

après-midi – diverses activités sont proposées: bricolages – Jeux de société – histoires– chansons – Repas de fin d'année à la crèche avec les résidents.

Créer un projet intergénérationnel ne signifie pas simplement mettre en présence les enfants et les personnes âgées. Le cœur du projet est de favoriser l'émergence d'un lien entre les générations.

Projet troc: Dans un principe de durabilité et de solidarité, le but de ce projet est de permettre aux parents d'échanger des vêtements de qualité pour leurs enfants. L'objectif est de permettre aux parents de s'inscrire dans un projet institutionnel porteur de sens, qui crée du lien.

Projet livre: 1x par semaine les enfants de tous les groupes participent à «l'atelier livre» en compagnie de Madame Viret, bibliothécaire de l'école de Bellevue.

Projet forêt: 3x dans la semaine pour les groupes des petits – moyens et grands – permettre aux enfants de créer un lien avec la nature, améliorer leur bien-être, renforcer leur système immunitaire, leurs capacités motrices, et développer leur imagination.

La formation continue:

- > 25 mars 2023: Cours de 1^{er} secours pour l'ensemble de l'équipe éducative
- > 21 octobre 2023: L'équipe a reçu une formation sur la «co-éducation», intervenante Madame Retti-Cordey, psychologue

Les colloques institutionnels à thème ont été organisé avec des intervenants externes:

- > 29 août 2023: Thème aménagement de l'espace par Madame Veuthey, psychomotricienne SSJ
- > 3 octobre 2023: Formation Pôle autisme
- > 1^{er} novembre 2023: Thème gestion des émotions chez l'enfant par Monsieur Matthieu Mansion – Guidance infantile

Rentrée août 2023: La rentrée a eu lieu le 7 août pour l'équipe éducative et le 8 août pour les familles. Cette organisation permet de recevoir les enfants dans une crèche accueillante avec un aménagement des espaces de vie prêt à être exploré. Les

Petite enfance

adaptations des bébés se sont échelonnées durant le mois d'août et de septembre. Les dernières adaptations ont lieu en janvier.

Communication aux familles : En juin s'organise une réunion pour les nouveaux parents qui intégreront la crèche en août 2023. Ceci permet de faire connaissance avec l'équipe éducative, de visiter les locaux et d'organiser l'adaptation avec la ou le professionnel-le, référent-e de leur enfant.

Réunion des parents : Deux réunions s'organisent (0-2 ans et 2-4 ans) en septembre afin d'explicitier l'organisation institutionnelle et les différents projets proposés tout au long de l'année.

Mission

La mission de la crèche Les 4 Saisons est d'accueillir l'enfant et accompagner sa famille en garantissant une prise en charge de qualité au travers d'un référentiel pédagogique et en offrant différents modes de gardes. Participer à la vie des communes en maintenant des liens avec les acteurs sociaux.

Cette mission contribue à :

- > procurer à l'enfant des ressources dans un cadre accueillant et sécurisant ;
- > accompagner, prévenir et soutenir son développement physique, cognitif et affectif ;
- > favoriser ses découvertes, ses apprentissages et sa créativité ;
- > offrir à l'enfant un lieu de socialisation avec ses pairs et les adultes.

Cette mission se traduit plus spécifiquement par des rôles :

- > Co-éduquer et soutenir le désir d'apprentissage des enfants.
- > Repérer et accompagner les enfants en difficulté.
- > Créer du lien social et lutter contre l'isolement.
- > Favoriser la conciliation de la vie familiale et professionnelle.
- > Contribuer à la formation initiale et conique des professionnels de l'enfance.

Ligne pédagogique

Elle se veut interactive, ouverte, multiple et évolutive. Le besoin, l'intérêt et le libre choix de l'enfant sont au centre de notre approche pédagogique. La ou le professionnel-le crée l'atmosphère propice aux apprentissages, aux découvertes et aux échanges.

Les principes éducatifs mis en avant sont le suivi personnalisé de l'enfant (la référence), le respect du rythme, l'estime de soi, l'autonomie, la socialisation, la créativité. L'enfant est acteur de son développement.

Une charte institutionnelle a été élaborée afin d'établir nos valeurs éducatives que nous avons déterminées comme importantes et sous-jacentes à notre pédagogie sont les suivantes. Le respect, l'ouverture, le non-jugement, le plaisir, la sécurité, l'authenticité, l'empathie, l'écoute, la liberté d'expression et la tolérance.

Des repas sains et équilibrés : introduction du label «fourchette-verte» qui remplace le label «fait maison».

Les valeurs

L'accueil des jeunes enfants tel que nous le vivons à la crèche. Les 4 saisons repose sur les valeurs humaines. Par valeurs humaines, nous sous-entendons les valeurs qui permettent de vivre notre humanité en compagnie et dans le respect des autres. Le respect de l'autre implique une attitude de non-jugement et d'échanges de point de vue. Dans ce sens, les règles communes régissent les actions attendues des acteurs de l'institution et visent par là même à maintenir le respect de l'autre comme élément fondamental. Ces valeurs se déclinent concrètement sur la base des principes :

- > d'égalité : égalité des sexes, des cultures et provenances sociales ;
- > de non-discriminations : du genre humain, de religion ou de handicap ;
- > de fraternité : entre pairs quels que soit l'âge
- > de tolérance : de la différence d'un côté comme de l'autre.

Les partenaires de soutien

- > Le SASAJ (Service d'autorisation et de surveillance de l'accueil de jour)
- > Le SSEJ (Service de santé de l'enfance et de la jeunesse)
- > Le SPMI (Service de protection des mineurs)
- > Le SEI (Service éducatif itinérant)

Les partenaires des communes

- > Les écoles
- > L'EMS «le nouveau Kermont» à Chambésy
- > Fondation Clair-Bois à Chambésy
- > Bio parc Genève à Bellevue
- > Garderie Les Ticoquins à Bellevue

Nombre d'enfants inscrits

120 enfants sont inscrits en totalité, venant des communes selon la répartition suivante :

- > 59 enfants de Bellevue
- > 14 enfants de Collex-Bossy
- > 25 enfants de Genthod
- > 22 enfants de Pregny-Chambésy

Les subventions versées par la Commune en 2023 à la crèche 4 saisons et à Pop e Poppa se sont élevées à 15'788 F et 244'779 F.

- Crèche intercommunale les 4 saisons
Ch. de la Menuiserie 41
1293 Bellevue
T 022 758 06 36
direction@crecheles4saisons.ch
www.popepoppa.ch/fr/structures/
creche-de-bellevue-4saisons/
- Présidente du Groupement intercommunal de la crèche (GIC):
Anne-Catherine Hurny (Bellevue)

Accueil familial de jour «Supernounou»

Cette association, à but non lucratif, met en relation les familles d'accueil et celles désireuses de faire garder leur enfant. C'est une structure intercommunale subventionnée par les communes de la rive droite du lac, dont Collex-Bossy. Une famille de la commune bénéficie de ce service.

La subvention versée par la Commune en 2023 à Supernounou s'est élevée à 6'572 F.



École

Collex-Bossy fait partie de l'établissement scolaire Lachenal / Céligny / Collex-Bossy. Directrice des trois écoles, Madame Sonja Hanselmann en assure le bon fonctionnement, entourée d'une équipe pédagogique de dix enseignants titulaires et de trois maîtres spécialistes (arts visuels, éducation physique et musique). Depuis de nombreuses années maintenant, l'école compte 7 classes, de la 1P à la 8P.

L'année 2023 a été rythmée entre autres par la tenue d'un salon des sciences au printemps, une sortie d'école à la cabane de la Fuste, ainsi que par une journée sportive au mois de juin. Les plus jeunes ont quant à eux profité de nombreuses sorties en forêt. La traditionnelle fête des promotions s'est déroulée pour la première fois le vendredi soir. Appréciee de tous, elle est venue clore l'année scolaire. Durant l'année, 2 classes ont partagé des activités avec des aînés de la commune. Fin août 2023, l'école a accueilli 147 élèves, soit 7 de moins qu'en 2022. La rentrée scolaire s'est déroulée sereinement, malgré les températures caniculaires qui nous ont obligés à revoir l'organisation des cours. Enfin, élèves et enseignants ont proposé un concert et un moment convivial lors de la fête de Noël en décembre.

Claude Humbert-Droz, maîtresse adjointe,
école de Collex-Bossy

Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire – GIAP

Accueil de midi de 11h30 à 13h30: Dès la sortie des classes du matin et jusqu'à la reprise des cours, les animatrices et animateurs parascolaires prennent en charge et encadrent les enfants. Le repas est servi par les cuisiniers et les aides bénévoles du restaurant scolaire. Des activités ludiques ou une sieste pour les petits sont organisées après le repas.

Accueil de l'après-midi de 16h à 18h: Après le goûter, les enfants se voient offrir un encadrement sous forme de jeux d'intérieur et d'extérieur, d'activités créatrices ou sportives, de visites, de bricolages ou autres.

Les enfants sont accueillis sur inscription préalable (à moins d'un cas de force majeure).

La commune a pris en charge à 100% les coûts du parascolaire selon la nouvelle loi cantonale entrée en vigueur qui fait suite à la nouvelle répartition des tâches entre le Canton et les communes. Le montant s'est élevé à 274'084 F en 2023.

Association du restaurant scolaire – ARSCB

Pour notre plus grand bonheur, 2023 a vu le retour des bénévoles senior qui sont très appréciés tant par les enfants que par les membres de l'équipe de la cuisine et du service! Nous avons donc retrouvé Jimmy et Ferdinand, qui ont été rejoint par Madame Christina Kundig, Madame Marlise Egli et Monsieur Raphaël Martin.

En début d'année, l'équipe se composait de Monsieur Lucas Bofill, chef de cuisine, Mesdames Isabel Simonin, cuisinière adjointe, Halala Abbasi et Nilza Ramalho, employées polyvalentes. Monsieur Lucas Bonfill a donné sa démission courant avril 2023. Son contrat s'est donc terminé fin juillet. Il a été remplacé depuis la rentrée 2023 par Monsieur Mohamed Abdelmajid qui avait déjà remplacé Lucas pendant son congé de début 2023. À la fin de l'année scolaire 2022-2023 nous nous sommes séparés de Nilza Ramalho, dans l'idée de remplacer cette ressource par le retour des bénévoles.

À la rentrée nous nous sommes rapidement rendus compte que le travail des bénévoles ne pouvait pas substituer une ressource. Madame Lidia Galeeva nous a souvent dépanné en qualité de bénévole et a été salariée en septembre, novembre et décembre. Le comité remercie l'équipe et les bénévoles.

Nous sommes toujours suivis par le label «Fourchette Verte junior» qui vise à assurer une alimentation saine. Un soin particulier est apporté à la qualité des repas cuisinés sur place, en privilégiant les produits frais, locaux et de saison. Notre restaurant scolaire est un des seuls du canton où les repas sont cuisinés sur place. Monsieur Moha-

med Abdelmajid a bénéficié de l'accompagnement d'un représentant Fourchette Verte junior en début de mandat.

Depuis septembre l'équipe du GIAP est de nouveau au complet. Patricia est la nouvelle responsable, et occupe le poste de référente socio-éducative à Collex. La collaboration avec le GIAP se passe très bien et nous les remercions. La livraison des repas au Petit Chevalier continue et la logistique fonctionne bien. C'est une quinzaine de repas qui sont préparés chaque jour pour les plus petits. Chaque semaine le comité fournit le menu au Petit Chevalier et le publie sur son site web.

En 2023 le comité a subi les modifications suivantes: Madame Caroline Simonin, Madame Mitia Ribeiro et Monsieur Daniele Puggioni n'ont pas souhaité se représenter. Le comité les remercie pour leur engagement et l'excellent travail. Madame Anne-Claire Bovat a repris la présidence, Madame Bader a été élu en qualité de vice-présidente et le Comité a accueilli un nouveau membre: Anna Lisa Repetto en qualité de secrétaire.

Le comité recherche activement des nouveaux membres. Notamment pour le remplacement de la présidente qui annonce vouloir passer le flambeau, pour autant qu'une solution soit trouvée pour la relève. Des pistes alternatives sont aussi à l'étude. En 2023, afin de contenir les coûts, le comité a prospecté des auditeurs de comptes et a pris la décision de confier la révision des comptes 2023 à Cofirev.

Notre fiduciaire Enfin!Fidu continue à assurer la comptabilité, la facturation et la gestion des débiteurs à notre plus grande satisfaction. En 2023 l'Association a réussi à contenir ses coûts et à limiter sa perte financière à 6'476 F (résultat financier de l'année précédente: déficit de 28'000 F). Cette perte est principalement due aux coûts liés au personnel supplémentaire qui a dû être engagé en raison d'absences de longue durée, ainsi qu'à l'augmentation des prix des denrées alimentaires. Toutefois, grâce à la subvention accordée par la mairie, à l'augmentation en 2022 du prix des repas et à la diminution des coûts résultants par le changement de société d'audit des comptes, la perte a pu être maîtrisée. Les vérificateurs des comptes

pour l'exercice 2023-2024 nommés lors de l'assemblée générale sont Albane Bigot et Patrick Malherbe, que comité remercie.

Quelques chiffres

- > 127 enfants inscrits pour 90 familles
- > 14'054 repas servis (13'526 en 2022)
- > 2'235 repas fournis au Petit Chevalier
- > 110 repas en moyenne par jour (103 en 2022)

Composition du comité bénévole

- > Mme Anne-Claire Bovat, présidente
- > Mme Christine Bader, vice-présidente
- > Mme Anna Lisa Repetto, secrétaire
- > M. Renat Galeev, trésorier

Le procès-verbal de l'assemblée générale est disponible sur notre site internet www.restoscolaire-collexbossy.ch.

Nous remercions la commune pour la mise à disposition des locaux, des équipements, et pour la confiance qu'elle nous témoigne. Nous espérons que le restaurant scolaire répond au besoin des enfants et des parents.

Pour le comité, Anne-Claire Bovat

Association des parents d'élèves de Collex-Bossy – APE

En tant que présidente de l'Association des parents d'élèves, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport des activités de notre association pour l'année 2023. Cette année a été marquée par divers événements visant à renforcer la communauté scolaire et à offrir des moments de convivialité aux familles.

Accueil des 1P

Nous avons organisé un accueil pour les familles des nouveaux élèves de 1P. Lors de cet événement,

les familles ont pu rencontrer les enseignants autour de petits pains, café et jus de fruits. Ce moment de partage a également été l'occasion d'expliquer aux nouveaux parents nos différentes activités.

Préparation de la soupe aux légumes

Lors de la matinée de l'Escalade, notre association a préparé et servi la traditionnelle soupe aux légumes, avec les ingrédients apportés par les élèves. Cette activité, comme chaque année, a été un grand succès. Une vente de pâtisseries a également été organisée le soir à la salle communale, mettant en avant les talents culinaires des parents des élèves. Les fonds récoltés ont été utilisés pour financer nos futures activités.

Chasse aux œufs de Pâques

Nous avons organisé une chasse aux œufs, animée par un lapin déguisé. Cet événement a captivé l'attention des enfants et des parents, suscitant une large participation et une grande appréciation.

Ces événements ont non seulement permis de collecter des fonds pour nos activités, mais ont également contribué à renforcer les liens entre les parents, les élèves et la communauté scolaire. Nous nous réjouissons de continuer à servir et à soutenir notre communauté scolaire à travers des initiatives similaires à l'avenir.

**Valérie Mégros, présidente de
l'association des parents d'élèves**



Association des jeunes

L'AJA (Association jeunesse active) dresse un bilan positif de l'année écoulée. C'est en février 2023 qu'a été inauguré le local des jeunes animé par des jeunes adultes. Des soirées mensuelles à thème, comme tournoi de football, soirée cinéma, soirée Halloween... sont proposées. Une moyenne de 30 jeunes a participé aux divers événements.

Jeunes

En partenariat avec l'association ma jeunesse suisse romande MJSR, un centre aéré a été organisé, pour les enfants de 6 à 10 ans, du 3 au 7 juillet. Les 13 enfants inscrits ont participé avec beaucoup d'enthousiasme aux diverses activités sur le thème de «Zootopie»!

Plan canicule

Diverses mesures de prévention ont été mises en place et une campagne de communication a été menée sur l'ensemble du territoire communal. Lorsque le plan canicule a été déclenché par la direction générale de la santé, un contact a été établi avec les plus vulnérables. Grâce à une bonne gestion, nous n'avons pas eu besoin de recourir au soutien de l'IMAD.

Aînés

Permanence administrative pour les aînés – Dôme Seniors

Cette association, reconnue d'utilité publique, vient en aide aux personnes âgées dans le besoin autant social que financier. En 2023, Dôme Seniors a accueilli une après-midi par mois, des personnes en âge AVS. Voici quelques-uns des thèmes qui ont été abordés :

- > Soutien à une entrée en EMS
- > Recherche de logement et accompagnement dans les démarches
- > Soutien dans les déclarations d'impôts
- > Soutien dans les démarches administratives
- > Demande de fonds, de subventions et d'allocations
- > Aide au budget
- > Aide informatique et explication des paiements avec code QR
- > Aide psychologique et orientation sur le réseau

Durant l'année 2023, ce sont plus de 25 personnes, qui ont pu bénéficier des compétences, de la bienveillance et de l'écoute de Dôme Seniors.

Sorties des seniors

Tous les mois de l'année ont été rythmés par des activités variées. Des sorties culturelles, des activités intergénérationnelles, des sorties récréatives telles que la visite de Serbeco et Retripa, un récital au Grand-Théâtre, une visite de l'ONU, de l'Observatoire, de la RTS, le traditionnel déjeuner au verger communal, des ateliers intergénérationnels et comme nouveauté le Noël des aînés.

En moyenne, 40 à 50 personnes participent aux sorties mensuelles, offrant l'occasion de se retrouver, s'amuser, d'échanger et de découvrir ou redécouvrir certains lieux dans le canton et ses environs.

La grande sortie sur le thème: «Entre pain et fromage» a réuni plus de 70 personnes.

La première édition du Noël des aînés a rassemblé une centaine de personnes autour d'une bonne fondue fribourgeoise agrémentée par des animations et un spectacle de magie.

Fête des nonagénaires

C'est toujours avec un grand plaisir que le maire et ses adjoints célèbrent les jubilaires de la commune. En 2023, ce sont uniquement des dames qui ont fêté leurs 90 ans, Mesdames Massimiliana Gindre, Jacqueline Artique et Anne Lise Tozzini.

Service de la cohésion sociale

Le Service de la cohésion sociale a pour mission de :

- > Collaborer et soutenir les associations sportives et culturelles
- > Collaborer avec l'école et le Petit Chevalier
- > Collaborer avec le GIAP
- > Être en lien avec l'association des cuisines scolaires
- > Proposer des projets pour toutes les générations
- > Offrir des soutiens spécifiques sur des thématiques sociales ciblées

Conformément à l'article 4 de la loi sur la répartition des tâches entre les communes et le canton (LRT-1), les communes sont compétentes pour des actions de proximité en faveur des seniors.

Aide humanitaire internationale

Pour un budget de 5'000 F et au vu des catastrophes naturelles de l'année 2023 dans le monde, les autorités ont décidé d'accorder un soutien à :

- > La Chaîne du bonheur pour le tremblement de terre en Turquie-Syrie
- > La Chaîne du bonheur pour le tremblement de terre au Maroc

Aide sociale nationale

En 2023, des aides ont été versées aux associations et fondations suivantes :

- > Association du Derby des Bois
- > Association ADN Projet, activités 2023
- > Finale éducation routière
- > Fondation Eduki
- > Association du Pregny Alp Festival
- > Association Escapade familiale 2023
- > Corps de musique de Landwehr
- > Association sportive des Schtroumpfs
- > Soutien pour handi-sport – Mairie de Dardagny
- > Harmonie Genthod-Bellevue
- > Sonja Bossart – Thérèse Lechat Trio, subvention pour la production d'un album
- > Samaritains section Versoix en environ
- > Nettoyage annuel du lac – Aqua Diving Club
- > Association Anima, Psychomotricité par le cheval
- > Association Central Geneva Wing Tsun
- > Association La Caravane de solidarité
- > Courir pour aider – Subvention pour Karen Suisse
- > Amicale des sapeurs-pompiers de Collex-Bossy

Le montant engagé pour l'aide sociale nationale s'est élevé à 10'000 F.

Action sociale communale

Soucieuse d'offrir le meilleur accompagnement possible aux projets d'aide au développement qu'elle soutient, la commune s'est associée à la Fédération genevoise de coopération pour un montant total de 10'000 F. Cette dernière a procédé à la vérification des dossiers et a décidé de soutenir les œuvres suivantes :

- > Graine de Baobab Genève-Burkina
- > Emp'ACT (anciennement Genève Tiers-Monde)

Association seniors

La création de l'ASCB a été votée à l'unanimité au mois de mars 2023 et Madame Saugy et Monsieur Gyl Vigneron ont été élus co-présidents le 19 octobre 2023.

Une tulipe pour la vie

La commune a renouvelé son soutien aux personnes atteintes par le cancer du sein en participant à la campagne 1 Tulipe pour la VIE organisée par l'association l'aiMant Rose. Afin de représenter la proportion de femmes atteintes par un cancer du sein au cours de leur vie, 63 tulipes blanches et 19 tulipes roses ont fleuri au rondpoint des Biolay.

De nouveaux bulbes ont été plantés à l'automne sous le platane de Bossy, l'éclosion simultanée de massifs de tulipes roses et blanches dans les communes éblouira encore le public au printemps prochain.

Associations

Les associations sportives et culturelles sont très actives sur la commune et offrent une variété d'activités aux enfants comme aux adultes. En 2023 ont été actives :

- > Danse: Zumba et Munaycha Bolivia
- > Sport: pilates, gym aînés, gym dames, tennis de table, tchoukball, football, football entre amis, rugby, judo
- > Culture: chorale et cours de piano

Manifestations communales

Vœux de la Mairie

Cet événement annuel offre à la population l'opportunité de rencontrer les autorités communales et permet aux nouveaux résidents de se familiariser avec les divers acteurs de la commune ainsi qu'avec les activités des associations locales. La présidente du Conseil municipal, Sylvie Malherbe, a animé la partie officielle, ponctuée d'intermèdes musicaux assurés par le duo Agathe & Louis et agrémentée d'un diaporama revenant sur les principaux événements de l'année 2022. Le personnel communal a été présenté et chaleureusement remercié, tandis que le mérite communal a été décerné au Football club de Collex-Bossy pour ses 60 années d'engagement en faveur de la jeunesse. Après la cérémonie, les invités ont eu l'occasion d'échanger avec les membres du Conseil municipal et du personnel communal autour d'un verre de vin servi par les viticulteurs locaux. Les dames paysannes ont quant à elles servi un apéritif préparé avec soin par l'auberge communale, et nous leur exprimons toute notre gratitude pour leur précieuse contribution.

Flambée du bonhomme hiver

Ce moment agréable et empreint de musique a marqué le début des festivités de l'année 2023 dans la commune. La Confrérie de l'Épée de Bossy sur Collex a généreusement offert aux habitants des plateaux de charcuterie et de fromage, de la soupe, du vin et du jus de pomme chaud. Les sapeurs-pompiers de la compagnie ont brillamment et courageusement pris en charge l'allumage, l'alimentation, la surveillance et l'extinction du feu, le tout accompagné des mélodies entraînantes du chanteur Chess'co. Cependant, conformément aux normes régissant la gestion des feux en plein air, l'événement sera adapté afin que la population puisse toujours se réunir autour de ce feu de joie.

Promotions scolaires

Les très attendues promotions scolaires ont eu lieu pour la première fois un vendredi, sous le thème passionnant du voyage autour du monde. Les

élèves ont ébloui les participants avec leurs magnifiques réalisations artisanales. Une atmosphère festive, accompagnée de la fanfare Lèche Béton, a permis aux petits et aux grands de profiter de jeux géants en bois, de fabriquer des toupies uniques grâce à la puissance des jambes, et de rebondir sur les trampolines et le château gonflable. DJ Score a rythmé la piste de danse jusqu'à 1h du matin. Les associations communales telles que l'AJA, le FC Collex-Bossy, l'APE, la Confrérie de l'Épée de Bossy sur Collex et l'Amicale des pompiers ont grandement contribué au succès de l'événement, et la Mairie tient à exprimer sa profonde gratitude pour leur engagement.

Fête nationale

Comme à l'accoutumée, la fête nationale a été célébrée le 31 juillet, avec une nouveauté cette année : l'animation folklorique du Hornuss. Au programme figuraient l'hymne national, la lecture du pacte et les discours officiels. L'Association Jeunes en action (AJA), invitée d'honneur, a partagé son message lors de cet événement. La soirée s'est poursuivie dans une ambiance festive avec de la danse. La Mairie tient à exprimer sa gratitude à l'Amicale des pompiers pour la gestion de la restauration et de la buvette, ainsi qu'à toutes les personnes ayant contribué au succès de cet événement.

Journée Éco'Ilex-Bossy

En 2023, l'événement «Nettoyons notre village» a évolué pour devenir la «Journée Éco'Ilex-Bossy», consacrée au développement durable. La traditionnelle activité de ramassage des déchets a permis de collecter 22 kg de déchets à incinérer, 9 kg de déchets triés ainsi qu'une palette en bois, grâce à la participation de plus de 60 personnes soucieuses de l'environnement. La commune exprime sa gratitude envers cette population engagée. Cette année, l'événement a mis l'accent sur le vélo, avec la réparation de 13 vélos assurée par le Bicyclogue. Le spectacle «Engrenage – Une histoire pour dépanner» de la Cie Vélo Scène a enthousiasmé le public. L'atmosphère conviviale a été complétée par les délicieuses pizzas cuites dans le four à pain, régaland tous les participants. La Mairie tient à remer-



↑ Mehdi Derouazi, Sylvie Malherbe, Ricardo Muñoz, Mimi Pesenti et Skander Chahlaoui

cier chaleureusement l'association du Tchoukball pour la gestion de la buvette. La prochaine édition, prévue pour le samedi 14 septembre, est déjà très attendue.

Fête de l'Escalade

La fraîcheur était de mise, mais cela n'a pas découragé les enfants et leurs parents, tous costumés sur le thème du « temps des chevaliers ». Les délicieuses raclettes ainsi que la soupe de légumes traditionnelle, préparées par le Football club de Collex-Bossy, étaient également de la partie. Les magnifiques déguisements ont rendu le choix du jury difficile lors du concours. Une nouveauté cette année: le stand Éco'llex-Bossy a lancé un défi aux familles, les encourageant à proposer des exemples de gestes « Zéro Déchet ». Pour les gagnants, un maquillage leur était offert en récompense.

Décorations de fin d'année

Cette année encore, nos lutins anonymes en corrélation avec le GIAP ont accompli des merveilles au bourneau en créant une scène de joyeux enfants s'amusant dans la neige à côté d'un adorable bonhomme de neige. Le tout était agrémenté de pommes de pin scintillantes et de guirlandes lumineuses, apportant ainsi une touche de féerie dans cette période sombre et froide de Noël.

Le sapin situé au rond-point de la pomme a arboré fièrement ses boules rouges et or, comme il le fait chaque année. Cependant, en accord avec les directives de la Confédération qui recommandent de réduire la consommation d'électricité, la décision a été prise de ne pas illuminer la mairie avec les traditionnelles guirlandes lumineuses.

Activités culturelles

Bibliobus

Le bibliobus stationne trois heures, un mercredi par mois, sur le parking en face du local de la voirie.

En 2023, le bibliobus a accueilli 465 personnes (contre 313 en 2022) soit une hausse de 33%. Six nouvelles inscriptions ont été enregistrées. Le total des prêts d'ouvrages, adultes et jeunes confondues, s'est élevé à 1539, soit une hausse de 27% par rapport aux 1'199 prêts de 2021, répartie entre les prêts jeunesse et les prêts adulte.

Quelques chiffres

	2022	2023	Évol.
Prêts Adulte	313	465	49%
Prêts Jeunesse	607	1'074	77%
Total prêt	920	1'539	67%
Inscription Adulte	2	3	50%
Inscription Jeunesse	3	3	0%
Collectivités	0	0	0%
Total inscriptions	5	6	20%
Nb de tournées	12	12	0%
Moy. prêts / tournée	76.7	128.3	67%
Fréquentation	225	295	31%
Nb de pers. / tournée	18.8	24.6	31%
Accueil de groupe	0	0	0%
Nb accompagnants	0	0	0%
Nb participants	0	0	0%

Le service est gratuit pour les habitants et la contribution communale s'élève à 3'681 F.

Chapelle, centre culturel Collex culture

Depuis son inauguration, la chapelle, qui a bénéficié de travaux de rénovation en 1991, n'a cessé de rayonner comme un véritable cœur battant de la culture locale. Originellement conçue pour être un espace dédié aux manifestations artistiques, elle a, au fil des années, accueilli une multitude de spectacles qui ont enrichi le tissu culturel de la commune. Allant des représentations théâtrales aux concerts intimistes, la chapelle est devenue un symbole de la diversité culturelle et de la créativité.

En 2023, ce lieu emblématique a élargi son rôle au-delà de la sphère culturelle pour devenir également un lieu social incontournable. Aujourd'hui, elle ouvre ses portes à diverses associations, leur offrant un espace pour se réunir, échanger, et développer leurs activités. Parmi ces initiatives, on note avec enthousiasme l'accueil de séances de gymnastique destinées aux seniors, témoignant de l'engagement de la chapelle à promouvoir le bien-être et l'inclusion sociale à travers les générations.

Cette évolution marque une nouvelle ère pour la chapelle, qui non seulement continue de nourrir l'amour pour les arts et la culture parmi les habitants, mais sert aussi de catalyseur pour le renforcement des liens intergénérationnels. En devenant un carrefour d'activités sociales et culturelles, la chapelle prouve qu'elle est bien plus qu'un édifice; elle est un cœur battant au sein de la population, enrichissant la vie des personnes de tous âges.

En 2023, la saison culturelle a continué sur sa lancée de changement, en accord avec la Commission Cohésion sociale et culture. La saison précédente, 2022-2023, s'est terminée en juin, et la nouvelle édition, 2023-2024, a débuté en août 2023. Le lancement de la saison s'est déroulé sans encombre, attirant de nombreux participants aux événements organisés à la chapelle.

Voici un aperçu des événements culturels qui ont eu lieu tout au long de l'année 2023, combinant les deux saisons :

- > Deux spectacles pour enfants
- > Deux expositions
- > Neuf concerts : du jazz, de la chanson française, de la musique de chambre, de la musique du monde et le chœur Sova Gospel, un groupe de musiciens passionnés du chant

Programme culturel des 4 communes

Les communes de Bellevue, Collex-Bossy, Genthod et Pregny-Chambésy ont continué la mise en place de l'agenda intercommunal. Instauré depuis 2021, ce fut une stratégie de communication innovante pour mettre en lumière l'éventail d'activités culturelles proposées par ces municipalités. Cette initiative s'est concrétisée par la création d'un dépliant informatif qui résume les événements culturels prévus pour chaque semestre. Ce document a été distribué dans l'ensemble des foyers des quatre communes, assurant ainsi une diffusion large et équitable de l'information.

Produites pour le premier et le deuxième semestre, ces dépliants ont rencontré un accueil favorable, ce qui a encouragé les organisateurs à planifier des éditions futures, témoignant du dynamisme et de l'engagement continu pour la promotion culturelle. Grâce à cette démarche proactive, les communes ont réussi à promouvoir efficacement le patrimoine culturel local et à fédérer les habitants autour d'une programmation riche et variée, renforçant le lien social et l'identité intercommunal.

Sécurité

Patrouilleurs scolaires

Pour la sixième année consécutive, deux patrouilleurs scolaires, Laurent Gitton et Ali Dast Nazar, ont travaillé en alternance matin et après-midi sur le passage piétons de l'école.

Les patrouilleurs ont pour responsabilité d'assurer une traversée sécurisée de la route de Collex pour les écoliers. Leur rôle est également d'offrir à ces derniers une présence familière et un rappel des règles de la circulation.

Défibrillateurs et premiers répondants

Pour renforcer l'accès aux soins d'urgence la commune a installé trois défibrillateurs. Le premier a été placé près de l'éco-point à Bossy, équipé d'une station d'alimentation autonome rechargée grâce à un panneau solaire intégré, assurant ainsi une autonomie énergétique complète. Le second défibrillateur a été installé au manège de Machefer, bénéficiant d'une collaboration avec le manège qui fournit gracieusement l'électricité nécessaire à son fonctionnement, offrant ainsi une solution d'urgence de proximité efficace. Le troisième devant le local de la voirie, facilement accessible et connu des habitants, augmentant ainsi la facilité d'accès en cas d'urgence.

Dans le cadre de cette initiative, la Commune, en partenariat avec l'association Save a Life, a organisé une soirée d'information visant à sensibiliser les participants à l'importance du rôle de premier intervenant. Cette session avait pour objectif d'encourager la population à se former à l'utilisation des défibrillateurs, dans le but de diminuer le taux de mortalité en cas d'incident cardiovasculaire au sein de la communauté. Cet effort reflète l'engagement de la Commune à promouvoir la santé et la sécurité de ses résidents, en équipant l'espace public de technologies de secours vitales et en mettant en œuvre des programmes éducatifs essentiels.

Sapeurs-pompiers volontaires (CP24)

L'année 2023 aura encore été une année chargée et constructive pour la Compagnie 24.

Les formations sont désormais dispensées par le GSIS et la plupart des cours se déroulent au CECO-FOR de Richelien, ce qui est un avantage géographique indéniable pour notre compagnie. Le groupe ATIC (travaux en hauteur et en milieux difficiles) continue de s'étoffer à satisfaction et permet d'atteindre les objectifs attendus par l'OCPPAM.

Deux nouveaux cadres ont rejoint l'État-Major, Daniele Puggioni et Andrea Cominetti ont terminé leur école de formation et ont été nommés Caporaux en prévision du départ en retraite de notre sergent Jean-Marc Fuhrer en 2024. Notre caporal Andro Ostojic a suivi l'exigeante école de sergent-major et remplacera progressivement Jeremiah Court dans ses fonctions.

Un groupe de travail œuvre pour l'acquisition d'un véhicule de transport et l'effectif s'est durablement stabilisé à 30 sapeurs. Aujourd'hui nous sommes très fier que la Compagnie 24 continue de garantir un très bon niveau opérationnel et un excellent niveau de formation.

Malheureusement cette année a été aussi celle du décès de Albert Mann, retraité de notre compagnie.

Quelques chiffres

- > 31 sapeurs-pompiers (dont 3 aspirants)
- > 183 alarmes gérées
- > 14 interventions dont 7 en collaboration avec le SIS
- > 14 interventions techniques
- > 10 assemblées d'état-major
- > 6 exercices de compagnie
- > 9 exercices pour porteurs d'appareils de protection de la respiration



↑ CP 24 – Collex-Bossy

Dans l'ensemble, l'année 2023 s'est terminée de manière intense, toujours avec des beaux projets et une vision d'avenir. La compagnie remercie la Mairie pour son soutien et son écoute attentive qui nous permet de continuer à proposer un haut niveau de prestation et de préparation. En route pour 2024, qui sera l'année du jubilé officiel de nos 200 ans d'existence.

Éric Hubmann, cdt. cap.

Protection civile, Office régional de protection civile – ORPC

Nous avons participé à 26 cours de répétitions (CR), rapports d'état-major et à deux engagements Catastrophe pour un total de 1013 jours de service réalisés, démontrant ainsi notre dévouement constant et notre état de préparation aux interventions. Je voudrais souligner tout particulièrement l'importance des cours de répétitions, lesquels ont permis d'entraîner nos équipes à faire face à toutes sortes de situations.

Notre année a débuté par l'essai des sirènes, un exercice qui s'est parfaitement déroulé pour les communes du groupement.

Ensuite, le Service constructions a pris le relais avec un CR, mettant en place des relevés de passages et une liste des défauts grâce à une applica-

tion QR Code développée en interne. Cet outil se révèle déjà être d'une grande efficacité!

Puis, le CR Appui du printemps s'est principalement concentré sur les communes de Pregny-Chambésy, avec la réfection complète de la passerelle sur le Gobé réalisée par un premier groupe, tandis qu'un second groupe s'est occupé du nettoyage des rives et du lit du Brassu sur la commune de Céligny.

Quant au CR CPA (Contrôle périodique des abris), il a été consacré au contrôle des abris privés, achevant cette année la visite décennale des abris existants sur notre territoire. L'année à venir sera dédiée aux constructions défectueuses et à la reconstruction du bureau CPA, laissant présager une transition vers le numérique.

Nous avons entamé la première phase du déménagement de la HEMG (Haute école de musique Genève) en 2017, sous la direction de nos cadres PBC (protection des biens culturels). Il était donc naturel que nous participions, lors d'un CR, à la seconde et dernière phase, à mi-juin, assurant le transfert des partitions et autres œuvres dans leurs nouvelles structures.

Une intervention matinale le samedi 21 juillet nous a mobilisé pour apporter un soutien aux forces de police, dont les effectifs étaient alors réduits. Un grave accident de la circulation s'est produit devant

le jardin botanique, impliquant plusieurs véhicules et une cycliste, malheureusement décédée sur place. La police a compté sur notre aide pour verrouiller les axes menant à l'entrée en ville de Genève depuis la rive droite. Ce dispositif a été levé en milieu d'après-midi, dès le travail des enquêteurs terminé et après le passage du Service de la voirie pour finalement libérer les voies d'accès.

Ensuite, le canton a sollicité notre engagement PBC. Ce dernier s'est déroulé courant septembre, lors d'un CR mené par une équipe PBC pour le compte du CJBG (Conservatoire et Jardin botaniques de Genève). En effet, les herbiers du conservatoire, certains vieux de plus de 400 ans, étaient menacés par le Lasioderme du tabac, un petit insecte granivore dévorant la collection. Nous avons mobilisé une trentaine de personnes pendant 10 jours, en rotations H24, nécessitant une disponibilité considérable. Ce travail, consistant à regrouper certaines collections en vue de les placer sous une bulle en état d'anoxie, et placer le reste des herbiers en congélation, a donné des résultats probants, répondant ainsi à la demande du CJBG.

En parallèle, un CR Appui d'automne s'est déroulé à Genthod, impliquant le démontage des vestiges de la manifestation Open House. Nos équipes ont utilisé divers engins pour réduire les structures aquatiques et terrestres à néant, tout en nettoyant les lieux et en rénovant une porte métallique pour améliorer l'esthétique des lieux. De plus, les chemins du Parc du Saugy ont été partiellement remis en état après un épisode pluvieux intense.

Le rapport du Service assistance révèle un mois d'octobre particulièrement dense. En effet, un CR Assistance a été organisé, comprenant des formations BLS-AED (Basic Life Support – Automated External Defibrillator), ainsi qu'un rafraîchissement des compétences télématiques et une session de formation à la lutte contre les incendies sur le site d'Epeisse. Cette série d'événements s'est clôturée par une course d'orientation atypique, utilisant exclusivement la radio Polycom comme outil principal, mettant ainsi l'accent sur une utilisation correcte et efficace de cet équipement crucial dans nos opérations.

En parallèle, un CR a été créé pour la phase de retour des herbiers du CJBG. Cet engagement a été exécuté sur une période de 7 jours à la mi-novembre, fonctionnant en rotations 3X8. Le succès fut une nouvelle fois au rendez-vous, démontrant ainsi notre capacité à mener à bien des missions exigeantes jusqu'à leur achèvement, et ce, à la plus grande satisfaction de nos partenaires et de l'entité sinistrée.

Ces accomplissements ont mis en lumière notre dévouement continu à nous former et à être opérationnels dans des situations variées, renforçant ainsi notre expertise et notre efficacité dans la réponse aux besoins de nos partenaires.

Finalement, c'est un engagement catastrophe, pour lequel notre organisation a été sollicitée par les forces de police pour intervenir les 11 et 16 décembre lors du montage et du démontage du périmètre de sécurité autour du site du sommet UNHCR.

Je tiens à souligner qu'un nouveau lieutenant, Marco Martins Vicente, a rejoint notre équipe d'EM. Nous le félicitons pour son service d'avancement. De même, le 1^{er} lieutenant Frédéric Colleoni a suivi avec succès le cours de remplaçant cdt de compagnie à Schwarzenburg, préparant ainsi la transition pour remplacer le capitaine Christian Devaud qui prendra sa retraite fin décembre 2024. Le lieutenant Christopher Garcia a également finalisé sa formation à l'OCPPAM, obtenant une excellente notation.

Je tiens à remercier tous mes collaborateurs pour leur efficacité et leur réactivité lors de nos interventions, et je remercie nos autorités et nos partenaires pour la confiance accordée tout au long de l'année écoulée.

Major Stéphane Granger, cdt-ORPC Valavran

Plan directeur communal (PDCom)

Du 30 mai au 30 juin 2023, le projet de PDCom a été soumis à la population via une consultation publique. Plusieurs observations ont été formulées qui ont été transmises à la commission territoire du Conseil municipal. Les membres de cette commission ont statué sur la pertinence de ces observations qui ont été intégrées ou pas à la version finale du PDCom. Celui-ci, sera vraisemblablement envoyé au Conseil d'État pour approbation en 2024.

Parcelle des Houchettes

Suite à l'adoption par le Grand Conseil en 2021 de la modification de zone de la parcelle des Houchettes, le Conseil municipal étudie les possibles variantes pour la construction de ce périmètre en répondant à la question «qui construit, qui gère?».

Une commission ad hoc du Conseil municipal a été créée. Celle-ci a procédé à diverses auditions afin de s'enrichir des connaissances nécessaires pour répondre efficacement aux importants choix qui devront être effectués. Ce sont notamment des questions liées aux moyens de financement, type de logements, politique d'accueil des aînés, dimensionnement du parking souterrain...qui devront être tranchées.

Forêts

L'association des propriétaires de forêts, dont la Commune est membre, a poursuivi la gestion de la coupe de bois de la commune conformément à un plan d'entretien établi.



Subventions Eco21

Durant l'année 2023, 55 demandes de subventions dans le cadre du règlement communal Eco21, instauré en 2020, ont été accordées, dont

- > 10 subventions énergie (pompes à chaleur, photovoltaïque);
- > 43 subventions mobilité, pour des vélos électriques et cargo et abonnement CFF;
- > 2 subventions pour la réparation d'un appareil ménager.

Total subventions : 17'204 F.

Visite Villa « diagnostic énergétique »

En 2023, la commune a subventionné les «visite villa». Les 16 participants ont pu bénéficier de remplacement gratuit d'ampoules à incandescence/halogènes par des modèles à Led; d'installation gratuite d'interrupteur déporté pour couper les veilles; d'installation de réducteurs de débits d'eau sur les robinets et douches et d'aide au remplacement d'appareils électroménagers peu efficaces sous forme d'un bon de réduction.

Cela a permis une économie électrique totale de 1527 kWh/an et thermique de 1.4T de CO2. Soit en moyenne 145 kWh/an et 0.09T de CO2 par ménage.

Programme Éco'Ilex-Bossy

Éco'Ilex-Bossy s'est invité à deux grandes manifestations communales. Les promotions scolaires et l'Escalade afin de sensibiliser et d'informer la population sur les possibilités de subventions communales et sensibiliser à l'adoption de comportements respectueux de l'environnement. Aux promotions, un bon CFF d'une valeur de 200 F a été mis au concours et remporté par une habitante de Collex-Bossy.

Programme Mon école Zéro Déchet

Plusieurs initiatives ont été mises en œuvre à l'école primaire pour promouvoir une gestion durable et

réduire l'impact environnemental. Parmi celles-ci, la pesée des déchets du préau a permis de sensibiliser les élèves à leur production quotidienne de déchets. Des actions concrètes ont également été mises en place pour diminuer les déchets liés aux goûters et pique-niques. Lors du Salon des sciences, un stand dédié au Zéro Déchet a permis d'informer et d'engager la communauté scolaire sur cette thématique essentielle. En mars 2023, un composteur thermophile, le «hotbin», a été installé dans la cour de récréation. Conçu pour accélérer le compostage, il a permis une première récolte de compost dès décembre 2023, marquant une étape significative dans l'implication de l'école dans cette démarche écologique.

Autocollant « Zéro-déchet » dans les restaurants « Vente à l'emporter »

En partenariat avec les SIG et ZeroWaste Switzerland, des autocollants ont été apposés sur les portes de certains restaurants de Collex-Bossy indiquant à la clientèle la possibilité de venir avec son propre contenant pour récupérer leur repas.

Appel d'offre groupé panneaux photovoltaïques

En complément des subventions Eco21, la commune a réitéré l'offre d'accompagnement pour l'installation de centrales photovoltaïques.

Total : 2'808 F.

Déchets

Bulletin statistique

Un bulletin statistiques des déchets de Collex-Bossey a été distribué en tous-ménages aux habitants au mois de décembre 2023. Ce dernier, consacré aux résultats obtenus par la commune en 2022, a également détaillé les indicateurs pris en compte par l'administration communale pour suivre les efforts consentis par la population. La commune se rapproche de l'objectif cantonal des 160 kg de déchets urbains incinérés (déchets ménagers/ordures ménagères). Ce résultat 2022 montre à quel point les efforts portent leurs fruits. La Mairie encourage la réparation, le don, l'échange, le partage au lieu de l'achat qui restent les meilleurs réflexes pour prévenir les déchets. La commune a mis de multiples possibilités à disposition pour accompagner la population via des subventions «réparation d'appareils électroménagers et électroniques du ménage» et à l'accompagnement privé.

Recyclage

Pour la commune, la récupération se traduit par les poids moyens suivants (par habitant en kg/an):

Ordures ménagères incinérées	157	↘
Verre	32	↘
Papier	33	↘
Déchets de cuisine	18	↘
Divers (PET, aluminium, fer blanc, textiles, capsules de café)	9	↗
Encombrants et ferrailles	5	↗

Quelques 156'526 bouteilles de PET ont été collectées en 2023. Grâce au tri consciencieux des habitants, cette collecte a permis l'économie d'environ 12'936 kg de gaz à effet de serre.

Erreurs de tri les plus fréquentes

1. Les emballages de nourriture à l'emporter en plastique et en carton mise dans le container PET
2. Le carton de pizza usagé dans le conteneur papier
3. La vaisselle cassée dans le conteneur verre

Ces trois déchets ont normalement leur place dans le sac poubelle noir destiné à l'incinération.

Sensibilisation éco point

Deux sensibilisations au tri et au Zéro Déchet par SIG-éco21 ont eu lieu à l'écopoint Collex-Voirie. Plus d'une trentaine d'habitants ont pu bénéficier de conseils et de réponses pour réduire leur production de déchets et améliorer le tri.

Tournée des encombrants

Pour éviter que des meubles ou autre matériel en bon état ne soient jetés, la Mairie encourage à contacter les associations caritatives ou à consulter les sites internet de dons ou de vente d'objets de seconde main. Depuis 2023, elle soutient l'association «Keep in Use», une plateforme en ligne facilitant la donation d'objets.

Les déchets encombrants et ferrailles sont levés porte à porte selon le calendrier publié en début d'année par la Mairie.

Déchets de jardin

- Trois aires sont à disposition:
- > Collex-Houchettes: ch. des Houchettes
- > Collex-Stade: ch. du Crest-d'El
- > Bossy-Bois-Chatton: rte de Bois-Chatton

Les branches doivent être taillées à 1m de long et de longueur et ne pas dépasser 20 cm de diamètre. Il est rappelé que tous les restes alimentaires cuisinés sont strictement interdits. Seuls les déchets de jardin sont autorisés.

Tri des déchets

La levée des ordures ménagères non compostables est le mardi dès 6h, les sacs d'ordures ménagères doivent impérativement être déposés dans des conteneurs. Les conteneurs ne peuvent être déposés que la veille au soir des jours de levée et doivent être rentrés le jour-même.

Dès le premier janvier 2023, les déchets de cuisine sont collectés porte-à-porte les mercredis dès 6h. Les habitants de maisons individuelles et d'habitats collectifs sont priés de s'équiper respectivement de bidons de levée ou de containers ajourés marqués du pictogramme des déchets de cuisine. Les sacs compostables fermés doivent être déposés dans ces contenants. Ces derniers doivent être placés en bord de route la veille de la levée, au soir, et rentrés dans les plus brefs délais après la levée. Des bidons et pictogrammes autocollants ainsi que des sacs compostables sont disponibles gratuitement en mairie.

- Pour plus d'informations :
- > Retripa SA
022 341 52 00
vernier@retripa.ch

Espaces de récupération

- Trois espaces communaux à disposition :
- > Collex-Voirie: derrière le local voirie-feu à Collex
- > Collex-Stade: au parking du stade Marc-Burdet
- > Bossy-Ornex: en face du château d'eau à Bossy

Ces trois espaces, constitués de bennes enterées, permettent la récupération des déchets valorisables tels que PET, verre, papier, alu, fer-blanc, piles et les capsules de café. Ces écopoints permettent un libre accès de 7h à 20h.

Décharge de type A

Pour donner suite à des demandes, notamment de Collex-Bossy, l'État a diligencé une étude sur les mesures de silices. Nous avons attentivement étudié et commenter les résultats de cette étude.

En 2023, le Conseil municipal a voté une subvention de 7'000 F pour soutenir l'association « comité citoyen contre les décharges de matériaux d'excavation ». Il a aussi activement soutenu la récolte de signatures pour l'initiative destinée à éloigner les décharges des habitations.

Mobilité

Carte journalière CFF

Depuis février 2019, la commune a mis à disposition de ses résidents deux cartes journalières communales, permettant des voyages en deuxième classe à plein tarif sur l'ensemble du réseau de transports publics suisses. Cependant, mars 2023 a marqué la fin de cette initiative. À partir de janvier 2024, les Chemins de fer fédéraux suisses (CFF) introduiront de nouvelles options de cartes à tarif réduit, marquant ainsi une évolution dans l'accès aux services de transport public à un coût préférentiel.

Aménagement d'une liaison de mobilité douce

Le projet de «Liaison de mobilités douces – chemin du Bois-Fromager (Mesure 12-55)» représente une initiative majeure intégrée aux mesures A du Projet d'agglomération 4 (PA4). Cette mesure s'inscrit dans une vision plus large de développement du schéma cyclable d'intérêt cantonal et du schéma cyclable du Grand Genève, visant à promouvoir et à faciliter l'usage des modes de transport alternatifs aux transports individuels motorisés (TIM). La mise en œuvre d'un réseau continu et sécurisé de mobilités douces (MD) est essentielle pour capter un nombre maximal d'utilisateurs, tout en contribuant à réduire la congestion routière et les émissions de gaz à effet de serre.

L'objectif principal de cette mesure est de compléter les aménagements cyclables sur le tronçon du chemin du Bois-Fromager, s'étendant de la route des Fayards à la route de l'Etraz. Ce tronçon, situé sur le domaine public cantonal et classé comme «Route cantonale» (RC41), présente un potentiel important pour encourager les déplacements actifs. Actuellement partiellement équipé, il nécessite des améliorations significatives pour garantir la sécurité et le confort des usagers. Le projet implique la création de pistes cyclables dédiées ainsi que de chemins pour piétons. En s'appuyant sur une étude préliminaire approfondie, le projet vise à définir sa faisabilité technique et financière, tout en s'inscrivant dans le cadre du Projet d'agglomération 4 (PA4) de 2022. Le tronçon concerné par cette étude préliminaire est situé principalement sur la

commune de Collex-Bossy, en limite avec la commune de Versoix. Il englobe le chemin de Mâchefer et le chemin du Bois-Fromager, avec pour limites au nord le carrefour avec la route de l'Etraz, et au sud le giratoire de la route des Fayards.

Nuisances de l'aéroport

Les communes situées à proximité de l'aéroport, confrontées à des nuisances sonores et environnementales significatives, parmi lesquelles figure Collex-Bossy, observent avec une attention particulière l'évolution du trafic aérien. Dans ce contexte, une commission spécifique, composée de magistrats représentant les communes membres du Groupement de la rive droite du lac (GCRDL) – incluant Bellevue, Céligny, Genthod, Grand-Saconnex, Pregny-Chambésy, Versoix, et Collex-Bossy –, a été mise en place. Cette entité a pour mission principale l'analyse approfondie du Plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique (PSIA), se concentrant notamment sur les aspects liés aux courbes de bruit, à la qualité de l'air et aux plages horaires d'activité de l'aéroport.

L'impact des activités aéroportuaires sur la santé publique, en raison des nuisances sonores et de la pollution atmosphérique, est une préoccupation majeure. La Confédération, le Canton et l'aéroport international de Genève sont conjointement responsables de la mise en œuvre de mesures efficaces visant à atteindre des objectifs stricts dans ces domaines, dans le but de protéger la qualité de vie des riverains et de préserver l'environnement.

Association des communes riveraines de l'aéroport de Genève (ATCR-AIG)

La Commune fait également partie de l'association transfrontalière des communes riveraines de l'aéroport international de Genève qui compte à ce jour 26 communes membres sur deux cantons suisses et deux départements français. L'association œuvre au respect des normes environnementales et à la préservation du cadre de vie de la population.

Renouvellement des canalisations à la route de Vireloup

Des travaux de renouvellement du réseau de distribution d'eau potable ont eu lieu afin de moderniser les canalisations le long de la route de Vireloup. Cette initiative des SIG s'inscrit dans un souci constant d'amélioration des infrastructures locales pour répondre aux besoins croissants de la population et assurer la pérennité des services essentiels.

Ces travaux de modernisation ont également permis d'optimiser le réseau de distribution, réduisant ainsi les risques de fuites et les pertes d'eau. Bien que ces travaux aient pu entraîner des perturbations temporaires telles que des restrictions de circulation ou des coupures d'eau planifiées, ils étaient essentiels pour garantir un approvisionnement en eau fiable et sécurisé pour les années à venir. La mairie de Collex tient à remercier les résidents pour leur compréhension et leur coopération pendant la durée des travaux.

- > Hameau de Mâchefer
- > Route de Vireloup
- > Chemin des Chaumets
- > Ruelle Saint-Clément
- > Chemin Marc-Emery
- > Route d'Ornex
- > Route de la Bâtie en coordination avec la commune de Versoix

La commune de Collex-Bossy a été identifiée, pour le canton, comme une commune pilote pour un projet d'extinction nocturne de l'éclairage public cantonal.

Réfections de diverses routes et chemins communaux

Divers entretiens routiers ont été entrepris, tant par les services de la voirie que par des entreprises externes.

Éclairage nocturne communal

Durant les hivers 2020-2021 et 2022-2023, la Commune a procédé à une phase pilote d'extinction de l'éclairage public nocturne, entre 1h et 5h du matin, sur les chemins de la Fruitière, de la Rosière et le parking communal.

Après un bilan très positif, la décision a été prise d'étendre cette extinction nocturne à de nouveaux secteurs dès le 4 février 2023 et avec les mêmes horaires. Les secteurs suivants sont concernés par cette mesure :

Bâtiments du patrimoine administratif

Chaufferie à bois communale

Les travaux de remplacement de la chaufferie à bois ont débuté en juin 2022 pour une mise en service partielle en février 2023 et une réception de l'ouvrage en décembre 2023.

Durant l'année 2023, des travaux de réglages ont eu lieu et l'installation de la pompe à chaleur alimentée par des panneaux solaires dans et sur la guinguette de la ferme a débuté. Cette PAC aura pour mission d'assurer la production d'eau chaude pendant la saison estivale, lorsque la chaudière sera arrêtée.

Pour rappel, la chaudière à bois étant devenue vétuste, elle a été changée par deux nouvelles chaudières à bois augmentant ainsi la puissance fournie, ce qui permet d'élargir le périmètre du chauffage à distance intégrant notamment les 1'200m² de plancher de la ferme Gindre-Constantin.

École

Dans une démarche d'innovation pédagogique et de modernisation de l'apprentissage, l'école de Collex-Bossy est fière d'annoncer l'introduction d'un tableau interactif dans l'une de ses salles de classe financé par la commune. Cette initiative marque une avancée significative dans l'intégration des technologies éducatives et vise à offrir aux élèves et aux enseignants des outils de pointe pour enrichir le processus d'enseignement et d'apprentissage.

Le tableau interactif, équipé d'une interface intuitive et conviviale, permet aux enseignants de présenter du contenu multimédia de manière dynamique. Que ce soient des vidéos, des présentations, des applications éducatives ou des exercices interactifs, le tableau offre une multitude de possibilités pour capter l'attention des élèves et rendre les leçons plus engageantes et stimulantes.

Grâce à ses fonctionnalités avancées, le tableau interactif favorise également la participation active des élèves en leur offrant la possibilité d'interagir directement avec le contenu affiché. Que ce soit en répondant à des questions, en manipulant des éléments graphiques ou en collaborant sur des projets en groupe, les élèves sont encouragés à s'impliquer dans leur apprentissage, renforçant ainsi leur compréhension et leur rétention des connaissances.

Les premières impressions des enseignants et des élèves ayant utilisé le tableau interactif sont extrêmement positives. Ils louent sa facilité d'utilisation, sa polyvalence et son impact positif sur l'engagement et la motivation des élèves. Pour eux, ce tableau représente bien plus qu'un simple outil technologique; c'est un véritable catalyseur de l'apprentissage et de la créativité

Nettoyage annuelle des bâtiments école

Depuis plusieurs années, Olga et Carlos nos fidèles et dévoués concierges, encadrent des jeunes communiens désirant effectuer un job d'été. En 2023, cinq jeunes ont travaillé pour la commune.

Si la plupart de ces jeunes ont à cœur d'effectuer correctement leurs missions et ont déjà des notions de nettoyage, force est de constater qu'année après année, l'encadrement assuré par nos concierges devient de plus en plus lourd et les empêche d'effectuer correctement leur travail. Initialement, le but de ces jobs d'été est de soulager l'équipe de conciergerie pour les gros nettoyages estivaux. Cela n'étant malheureusement plus le cas, l'expérience ne sera plus renouvelée en 2024.

Les jeunes désirant travailler pour la commune ont la possibilité de postuler aux «jobs jeunes» dont la mission est d'apporter un soutien logistique lors des diverses manifestations communales

Le nettoyage de l'école ne se limite pas à améliorer l'aspect esthétique des lieux; il contribue également à créer un environnement propice à l'apprentissage et au bien-être des élèves.

Petit-Chevalier

Dans le cadre de l'implantation de nouveaux jeux pour les enfants à l'école et au Petit Chevalier, il a été remarqué que le préau de l'Espace de vie enfantine était fortement minéralisé et manquait cruellement d'ombre. Face aux défis posés par les changements climatiques et les îlots de chaleur résultant de l'imperméabilisation des sols, il est devenu impératif de trouver des solutions pour offrir un environnement plus agréable et plus ombragé aux enfants.

C'est ainsi qu'est née l'idée de planter un arbre. Après mûre réflexion, un marronnier, frère jumeau de celui installé à l'est du préau, a été choisi..

Sa croissance symbolisera également l'engagement de la commune à créer des espaces verts et à atténuer les effets néfastes des changements climatiques. En effet, la plantation d'arbres constitue l'une des meilleures stratégies pour réguler la température, favoriser la biodiversité et améliorer la qualité de l'air.

Cette initiative ne se limite pas à un simple geste environnemental. Elle incarne également une volonté profonde d'offrir aux enfants un environnement pro-

Infrastructures et places de jeux

pice à leur épanouissement et à leur bien-être. En leur offrant un espace extérieur plus accueillant et plus verdoyant, la commune leur permet de mieux apprécier leur temps de jeu et d'apprentissage, tout en leur inculquant des valeurs de respect de la nature et de responsabilité environnementale.

Le dragon

Figure emblématique du préau de notre école, le dragon a, au fil des années, perdu de sa superbe. Les couleurs ont terni et les prises d'assauts musclées des écoliers ont provoqué des « blessures » nécessitant une réfection complète de notre dragon.

Acheminé à « l'hôpital » de la voirie communale, Alex et Oliver ont pansé ses plaies. Lors de la journée « futurs en tous genres » Tara a apporté ses talents artistiques en maniant le pinceau et offrant ainsi de belles couleurs flamboyantes au dragon.

Après des années à côtoyer le goudron du préau, il a été décidé qu'un emplacement proche du ruisseau du Marquet offrait un cadre idéal à notre dragon qui peut ainsi améliorer un environnement propice à l'imagination des promeneurs.

Présentation publique sur une zone de rencontre pour la route d'Ornex

Le projet d'aménagement de la route d'Ornex trouve son origine dans une pétition lancée en 2014 par des riverains soucieux de leur sécurité. Cette démarche a été suivie par une seconde pétition en 2018, exprimant le besoin persistant d'une intervention. En réponse, la commune a mandaté le bureau CERA en 2019 pour étudier le projet, conduisant à une présentation publique le 26 avril 2022.

À la suite des retours des riverains et agriculteurs lors de cette présentation, la commission infrastructures du Conseil municipal, a affiné son projet, se concentrant désormais sur la section entre le carrefour de la route de Collex et la place de l'ancienne laiterie, incluant la place de jeux de l'ancien cimetière.

Objectifs du projet

Le principal objectif est de transformer cette portion de route en une zone de rencontre, améliorant ainsi la sécurité et la qualité de vie des résidents. Ce réaménagement s'inscrit également dans le cadre du projet de rénovation de la laiterie de Bosy, visant à revitaliser cette zone en tant que lieu de convivialité et d'échange pour la population.

Aménagements prévus

> **Zone de rencontre et limitations de vitesse:** Un totem marquant l'entrée de la zone 20km/h sera installé à l'entrée par la route de Collex, avec une transition vers une limitation à 30 km/h, répondant ainsi aux demandes des agriculteurs pour minimiser l'impact sur le trafic.

> **Espace vert et lieux de repos:** Un banc circulaire entourera un arbre sur la place près de la laiterie, encourageant la détente lors des événements. À côté de la déchèterie, des emplacements pour vélos seront aménagés.

> **Sécurité et accessibilité:** Le projet prévoit l'installation d'une haie entre la route et la place de jeux pour diriger les enfants vers les passages sécurisés, ainsi que la création d'un accès à la place de jeux adapté aux personnes à mobilité réduite.

> **Stationnement:** Trois places de parking seront conservées, avec une demande en cours pour les rendre officielles.

Modifications et abandons de mesures

Des ajustements ont été faits en réponse aux retours de la communauté, notamment l'abandon des projets d'escaliers et le remplacement d'une zone prévue pour une fontaine par un espace herbeux. La suppression des chicanes, jugées inadaptées en raison du passage des engins agricoles, a également été décidée.

Matériaux et plantations

Le chemin d'accès à la place de jeux sera réalisé en gravier stabilisé, un choix favorisant la sécurité en limitant la vitesse de déplacement. En outre, la plantation d'arbres régionaux contribuera à l'embellissement et à l'intégration écologique du projet.

Conclusion

Le projet d'aménagement de la route d'Ornex représente une réponse concrète aux préoccupations de sécurité et de qualité de vie des riverains. Par une série d'interventions ciblées, la commune s'engage à créer un environnement plus sûr et plus accueillant pour tous, tout en préservant les activités agricoles essentielles à la région. Avec ces aménagements, la route d'Ornex est en passe de devenir un modèle d'intégration entre espaces urbains et ruraux, reflétant les valeurs de solidarité et de respect mutuel au sein de la communauté.



Le budget 2023 établi par l'Exécutif et adopté par le Conseil municipal a permis la réalisation des actions planifiées et convenues entre la Mairie et le Conseil municipal.

Les comptes 2023 de la commune de Collex-Bossy bouclent sur un excédent de revenus du compte de résultats de 1'170'323.12 F. Par rapport au budget voté, il apparaît que les revenus sont supérieurs de 27%, alors que les charges ordinaires sont supérieures de 1%. Si l'on compare les comptes 2023 avec les comptes de l'année précédente, les charges d'exploitation sont en baisse de 5% et les revenus sont en augmentation de 6%. Un amortissement supplémentaire de 500'000 F a pu être comptabilisé sur l'exercice 2023.

D'importantes corrections sur les estimations fiscales des années antérieures et une recette du fonds intercommunal des personnes morales plus importante qu'annoncée expliquent principalement ce résultat 2023.

Le centime additionnel reste inchangé à 46.

Comptes de fonctionnement 2023 (en francs)

> Total des charges	4'873'362
> Total des revenus	6'043'685
> Excédent de revenus	1'170'323

Pour rappel, en 2022 le total des charges était de 5'267'420 F et celui des revenus de 5'725'217 F, avec un excédent de revenus de 457'796 F.

Budget de fonctionnement 2024 (en francs)

> Total des charges	5'181'047
> Total des revenus	5'100'941
> Excédent de charges	80'106

Compte de fonctionnement (en francs)

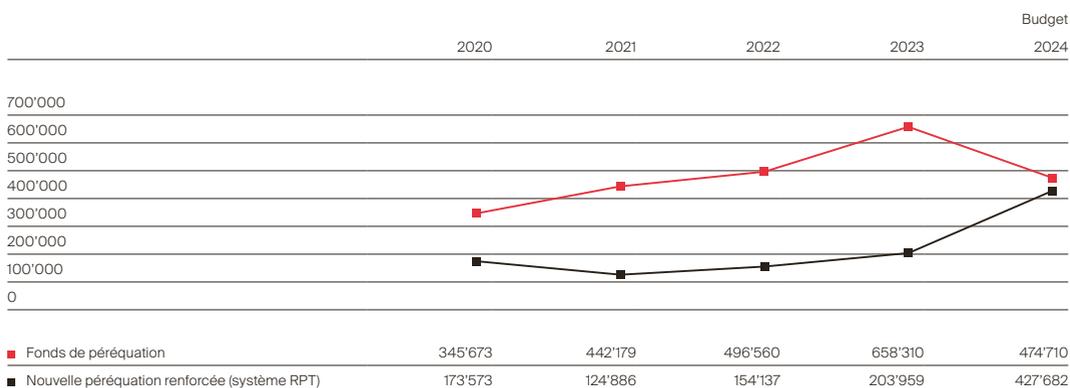
Fonction	Description	Budget 2023	Comptes 2023	Réalisé / budget 2023	Comptes 2022
Charges					
0	Administration	2'017'292	1'940'742	96%	2'150'889
1	Sécurité	314'863	288'451	91%	255'084
2	Formation	522'335	511'008	98%	480'999
3	Culture, sports et loisirs	492'100	557'456	113%	406'443
4	Santé	1'000	7'000	700%	1'000
5	Social	558'998	534'687	95%	676'800
6	Transports	257'166	381'193	143%	190'330
7	Environnement	415'705	334'106	80%	500'744
9	Impôts et finance	232'564	318'718	137%	605'129
	> Frais de perception 3%	115'000	168'203	112%	124'010
	> Rétrocession France	15'064	20'936	139%	18'031
		4'812'023	4'873'362		5'267'420

Revenus					
022	Administration générale	1'000	40'677	4'068%	17'859
029	Immeubles PA	31'000	42'561	137%	35'374
1	Sécurité	24'000	9'564	40%	10'120
2	École	21'174	21'174	100%	23'794
3	Culture, Sports et loisirs	31'500	16'755	53%	27'202
5	Social	10'696	60'649	567%	81'414
6	Trafic	2'000	8'311	415%	18'399
7	Environnement	46'000	32'932	71%	17'294
8	Economie	45'000	51'755	115%	50'420
9	Impôts et patrimoine financier	4'533'940	5'759'306	127%	5'443'341
	> Personnes physiques	3'630'688	4'316'145	119%	4'247'974
	> Personnes morales (sociétés)	13'984	7'740	55%	70'159
	> Péréquations intercommunales	411'806	658'306	160%	496'560
		4'746'310	6'043'685		5'725'217

Bilan au 31 décembre (en francs)

Description	2023	2022
Actif		
Patrimoine financier		
Liquidités	6'931'624	6'931'624
Comptes courants, transitoires	213'027	206'741
Impôts à encaisser	1'939'668	1'730'439
Immeubles et placements	17'514'688	13'692'441
Patrimoine administratif		
Investissements à amortir	1'103'945	1'377'494
Subventions d'investissement	1'351'928	1'320'955
Participations (BCGE, SIG, Coficoge)	490'451	490'451
	27'482'169	25'750'145
Passif		
Fonds engagés		
Engagements courants	1'621'074	1'060'374
Provision impôts estimés	311'500	310'500
Fonds PC + infrastructure	65'775	65'775
Fonds propres		
Fortune	25'483'820	24'313'496
	27'482'169	25'750'145

Évolution de la péréquation intercommunale (en francs)



- Plus d'information sur le site internet des affaires communales :
- > www.ge.ch/donnees-financieres-communes-genevoises

Patrimoine financier communal

Ferme Gindre-Constantin

La commission du Conseil municipal ad hoc pour la ferme Gindre-Constantin a la charge de suivre le projet de rénovation de ce bâtiment. Son rôle est de participer à l'élaboration du concept d'exploitation, de mettre en place des synergies avec des partenaires locaux et de favoriser la communication avec la population afin que cette dernière se sente partie prenante de ce projet.

La commission est présidée par Dorothea Noll (CBE). Le vice-président est Frédéric Betto (CBA) et les membres sont Pascal Crétard (PDCO), Maximilien Ferrillo (CBA), Sylvie Malherbe (CBE) et Sébastien Pesenti (CBE). L'exécutif est représenté par Ricardo Muñoz, maire.

Signature du bail

Le 28 septembre 2023, la mairie de Collex-Bossy a signé un bail avec Voisins de Collex-Bossy Sàrl pour la gestion de la ferme Gindre-Constantin selon les activités prévues dans ce bâtiment, soit: co-working, co-living, café épicerie, salles à louer, salle polyvalente d'activités pour enfants et une guinguette. L'inauguration officielle de ce projet emblématique est prévue pour le 20 avril 2024,

un évènement tant attendu qui promet de célébrer l'histoire et le futur de ce site unique.

Voisins de Collex-Bossy Sàrl, une entreprise locale est le partenaire idéal pour ce projet ambitieux. Leur implication garantit que la ferme Gindre-Constantin sera exploitée de manière à préserver son héritage tout en servant de lieu de rassemblement et de services pour la population.

Capsule temporelle

Le précieux moment de sceller notre histoire dans le temps, avec l'ensevelissement de la capsule temporelle à la ferme Gindre-Constantin, a eu lieu le 19 juin 2023, en présence de nos conseillers municipaux. Les caprices du temps en novembre 2022 ont imposé un report prudent de cette cérémonie. Cette décision témoigne de notre engagement à garantir des conditions idéales pour préserver l'intégrité de ce témoignage historique. Malgré ce léger retard, nous avons honoré notre passé et préparé un avenir où cette capsule révélera ses secrets aux générations futures.

En 2023, les travaux de rénovation de la ferme se poursuivent. Une inauguration devrait avoir lieu en 2024.



COFICOGE et Raiffeisen

La commune possède une part sociale de 500 F à la COFICOGE (Coopérative financière des communes genevoises), et une autre de 200 F à la Banque Raiffeisen de Versoix

Les Chênes Verts

Une part sociale d'une valeur nominale de 500 F permet de participer aux assemblées de la société coopérative «Les Chênes Verts», propriétaire de l'immeuble multi-génération, pour lequel la Commune a cédé en droit de superficie un terrain à la route de Collex pour une durée de 35 ans avec échéance en 2035.

BCGE et SIG

La commune de Collex-Bossy est engagée dans le capital de la Banque cantonale de Genève et dans le capital de fondation des Services industriels de Genève.

Information

La Mairie accorde une grande importance à l'accès à l'actualité communale par ses administrés. La communication et l'information se font grâce à divers canaux.

Collex-Bossy infos

Le journal communal est publié quatre fois par an, fournissant une couverture détaillée des événements et activités de la commune. En 2023, cependant, il est sorti trois fois, à savoir au printemps, en automne et en hiver. Destiné à tous les foyers de la commune, il sert de principal canal d'information pour tenir les résidents au courant des dernières nouvelles et initiatives locales. Le journal est imprimé à Genève, sur du papier FSC 100% recyclé.

Site internet

Le site web de la commune www.collex-bossy.ch est le média à favoriser pour une information instantanée. Il est tenu à jour quotidiennement en ce qui concerne l'actualité communale, donne accès à des documents de base tels que les procès-verbaux du Conseil municipal et toute la communication publiée par la mairie : journaux communaux, rapports administratifs, tout-ménages, règlements et informations pratiques.

Page Facebook

La commune de Collex-Bossy vous invite à vous connecter à notre page Facebook officielle pour rester informé des dernières actualités et événements locaux. Partagez vos expériences, photos et idées avec la mairie. En publiant sur cette page, votre participation contribue à renforcer le lien entre les résidents et à promouvoir le dynamisme de notre commune.

Tous-ménages

En 2023, 23 tout-ménages d'informations ou d'invitations de la population dont 12 tout-ménages liés à la saison culturelle (Chapelle de Collex) ont été distribués.

Rapport annuel administratif et financier

Le rapport annuel est publié annuellement conformément à la loi sur l'administration des communes. Les citoyens peuvent en obtenir une version papier sur demande, tandis que la version électronique est disponible en téléchargement sur le site internet de la commune.

« Ma commune, mon quotidien »

Cette campagne de communication, mise en place par l'Association des communes genevoises, vise à informer sur les différentes missions effectuées par les communes.

Locations de salles

Prestation offerte par la mairie aux habitants de Collex-Bossy.

Cartes d'identités

Prestation déléguée par l'Office cantonal de la population, les cartes d'identités peuvent être commandées en mairie. Cette prestation marque ainsi une avancée significative dans la simplification des procédures administratives. En 2023, 57 cartes d'identités ont été délivrées via le guichet communal. Il est à noter que cette mesure ne concerne que les cartes d'identité. La délivrance des passeports demeure exclusivement sous la responsabilité de l'Office cantonal de la population.

Documents Office cantonal de la population

Depuis quelques années déjà, le canton a donné aux communes la tâche de pouvoir établir pour les citoyens suisses certaines prestations :

- > Délivrance d'attestation de domicile
- > Changement d'adresse sur le territoire cantonal
- > Départ pour un autre canton ou à l'étranger
- > Arrivées sur le territoire genevois

Médailles de chiens

Tous les chiens âgés de plus de 6 mois enregistrés sur le canton de Genève doivent être porteur de la marque de contrôle. En 2022, quelques 120 médailles de chiens ont été vendues.



Tous les renseignements, tels que :

- > Carte d'identité
- > Passeport
- > Passeport provisoire
- > Loi sur le séjour et l'établissement des confédérés
- > Office cantonal de la population
- > Service des légalisations
- > École
- > Restaurant scolaire
- > Petite enfance
- > Centre d'action sociale
- > Sécurité
- > Poste de police de Versoix
- > Ramonage
- > Autorisation pour manifestation publique
- > Voirie
- > Occupation du domaine public
- > Subventions Eco 21

se trouvent sur www.collex-bossy.ch ou peuvent être obtenus à la mairie.

Cimetière

Le cimetière de Collex-Bossy accueille aussi bien des concessions que des urnes funéraires. Ces dernières peuvent être déposées soit sur une tombe existante, soit au columbarium, soit au jardin des souvenirs.

En 2023, la mise à jour des concessions s'est poursuivie. La visite personnalisée chez les familles ont permis un contact direct afin de savoir leurs intentions quant aux concessions échues.

En collaboration avec le Service de la cohésion sociale, le Service de la voirie se charge d'entretenir le cimetière et d'accomplir des travaux suivants :

- > La creuse de fosses lors des inhumations
- > La pose de cadre après les inhumations, dans la mesure de disponibilités
- > La désaffectation des tombes
- > Divers renseignements aux familles

Ils procèdent également à la plantation de fleurs, à la tonte de l'herbe, au désherbage, à l'entretien des cheminements. Ils veillent à la bonne conformité de la pose de monuments effectuée par les marbriers.

État civil

L'arrondissement de l'état civil « Rive droite du lac », dont le siège se trouve à Pregny-Chambésy, réunit les communes de Bellevue, Céligny, Collex-Bossy, Genthod, Grand-Saconnex, Pregny-Chambésy et Versoix.

En 2023, à Collex-Bossy, douze personnes ont obtenu la nationalité genevoise et suisse. Un mariage a été célébré.

Les membres de l'Exécutif sont habilités à célébrer les mariages civils.

- Pour plus d'informations :
- > Arrondissement de l'état civil
47 route de Pregny
1292 Pregny-Chambésy
022 758 03 20 / 21
etatcivil@pregny-chambesy.ch
www.pregny-chambesy.ch

Déchets

Les apports des particuliers sont gratuits et non limités. Les apports des artisans et les commerçants ne sont pas acceptés. Il est formellement interdit de déposer des déchets hors des emplacements prévus à cet effet ou en dehors de l'enceinte.

Matériel récupéré : Déchets encombrants, ferraille, matériel électrique, électronique de bureau, cartouches toner, tubes néon, déchets spéciaux, bois, gravats, déchets de jardins, huile végétale, huile minérale, pneus déjantés, batteries, piles, textiles, verre, pet, alu, fer-blanc, papier, carton, capsules de café.

L'ESREC des Chânets reprend le petit électroménager, les écrans et les appareils électroniques qui sont encore en état de marche pour leur offrir une nouvelle vie. Ces appareils seront repris par les

Renseignements pratiques

Établissements publics pour l'intégration (EPI) de Genève pour être testés, nettoyés dans leurs ateliers d'insertion et remis sur le marché auprès de partenaires caritatifs pour poursuivre leur seconde vie.

Cette initiative, proposée par le programme éco21 de SIG et l'État de Genève, vise à éviter que les appareils ne deviennent des déchets et ainsi, à préserver le climat et les ressources tout en privilégiant une économie locale et solidaire.

Les matériaux suivants ne sont pas acceptés: Ordures ménagères, cadavres d'animaux, déchets d'origine hospitalière, médicale ou paramédicale, épaves de voitures, déchets industriels, déchets d'amiante, déchets spéciaux des artisans et des commerces.

Les déchets professionnels ne sont pas acceptés à l'Espace de récupération des Chânats. Les micro-entreprises communales qui s'acquittent de la taxe liée à la suppression de la tolérance communale en matière de levée gratuite des déchets urbains incinérables peuvent utiliser les éco-points communaux pour procéder au tri de leurs déchets.

- Pour plus d'informations:
- > ESREC
Info-Service 022 546 76 00

Taille des haies

La Mairie rappelle les dispositions de la loi sur les routes (L 1 10): «Les propriétaires sont tenus de couper jusqu'à une hauteur de 4.50 mètres au-dessus du niveau de la chaussée toutes branches qui s'étendent sur la voie publique. Les haies ne peuvent excéder une hauteur de deux mètres.» et ne doivent pas déborder sur le domaine public.

Les parcelles et les banquettes herbeuses doivent être nettoyées et entretenues régulièrement.

À travers la loi et le règlement cantonal sur la promotion de l'agriculture, il est stipulé que les exploitants agricoles dont les parcelles sont envahies par des organismes nuisibles qu'ils sont tenus de les éliminer. Il s'agit notamment des chardons.

Feux de jardins

En vertu de la loi sur la gestion des déchets (L120), entrée en vigueur en 1999, la population est informée que les feux de jardins sont strictement interdits sur le territoire du canton de Genève lorsqu'une collecte de déchets organiques est organisée par la Commune.

Tondeuses à gazon et souffleuses à feuilles

Les souffleuses à feuilles sont fréquemment employées pour l'entretien des espaces publics et privés durant la période automnale et hivernale. Leur utilisation est cependant bruyante et peut fortement incommoder le voisinage. C'est pour cette raison qu'à Genève l'emploi de ces appareils est régi par la loi (Règlement sur la salubrité et la tranquillité publiques (RSTP), article 34). Celle-ci prévoit notamment une période autorisée calquée sur la saison des feuilles mortes.

L'utilisation des souffleuses à feuilles dont le fonctionnement n'est pas silencieux est autorisée uniquement du 1^{er} octobre au 31 janvier, du lundi au vendredi entre 8h et 19h et le samedi entre 9h et 18h.

Par ailleurs, quelle que soit la saison, l'emploi de ces appareils n'est pas autorisé le dimanche et les jours fériés.

Autorisation pour travaux et dépôt sur la voie publique

Aucune tranchée pour l'installation ou la réparation de canalisations, égouts, eau, gaz, électricité, etc. ne peut être faite sur le domaine public communal sans une autorisation écrite de la Mairie.

Aucun matériel, quel qu'il soit, ne peut être déposé sur le domaine public communal sans autorisation préalable écrite de la Mairie

Autorisations de manifestations publiques et des procédés de réclame

La Mairie est seule compétente pour délivrer les autorisations pour les manifestations publiques organisées sur le territoire communal, conformément à la Loi sur la restauration, le débit de boissons, l'hébergement et le divertissement (LRDBHD). La demande doit être effectuée au minimum 30 jours avant l'événement. La mairie est aussi compétente pour autoriser l'exploitation de terrasses et buvettes. Les procédés de réclame (panneaux, banderoles, etc.) situés sur le domaine public ou visibles depuis le domaine public sont soumis à autorisation communale.

- Pour toute demande d'autorisation de manifestation (e-démarche):
- > www.ge.ch/demander-autorisation-manifestation

Chiens

Les chiens doivent être tenus en laisse dans tout l'espace du centre communal, jeux d'enfants et école. Ils sont interdits au cimetière et dans les bâtiments communaux. Ils sont aussi interdits dans les cultures agricoles.

Tout détenteur doit prendre les précautions nécessaires afin que son chien ne puisse lui échapper, blesser, menacer ou poursuivre le public et les animaux, ni porter préjudice à l'environnement, notamment aux cultures, à la faune et flore sauvages. Il est demandé de ne pas laisser les chiens souiller les trottoirs, les parcs, les cultures agricoles ou les bandes herbeuses près des habitations. En forêt, les chiens doivent être tenus en laisse du 1^{er} avril au 15 juillet (www.ge.ch/detenir-chien/regles-promener-son-chien).

Piscines

Les produits de traitements utilisés pour la désinfection des eaux des piscines (hypochlorite de sodium, eau de javel, acide chlorhydrique, etc.) sont toxiques. Leur manipulation et leur élimination

nécessitent certaines précautions afin d'éviter toute atteinte aux personnes ou à l'environnement. Vu la loi fédérale sur la protection des eaux (LEaux) et son ordonnance d'application (OEaux), les propriétaires de piscines familiales sont tenus de respecter certaines mesures, notamment de vider l'eau du bassin dans les eaux usées. Les restes de produits de traitement sont des déchets spéciaux qui doivent être retournés au fournisseur ou déposés dans l'un des trois espaces récupération (ESREC) de Châtillon, de la Praille, ou des Châtons.

Depuis l'entrée en vigueur de l'ordonnance sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessible au public le 1^{er} mai 2017, les eaux de baignade et de piscines sont désormais considérées comme des objets usuels (www.ge.ch/qualite-eau-installations-baignade-piscine).

- Pour plus d'informations:
- > SCAV
022 546 56 00
scav@etat.ge.ch

Déneigement

Les employés communaux procèdent au déneigement des voies prioritairement utilisées par les TPG, puis des routes et trottoirs communaux.

Chaque propriétaire est tenu de déneiger son pas de porte et le trottoir d'accès afin d'assurer sa sécurité et celle des autres usagers.



- > AJA – Association Jeunes Actions
- > Amicale de pétanque
- > Amicale des pompiers
- > Association des parents d'élèves
- > Association du restaurant scolaire
- > Association pour la sauvegarde des intérêts de Collex-Bossy et de ses environs (ASICBE)
- > Badminton mixte
- > Chœur de la Prêle
- > Chœur Epsilon
- > Club de tennis de table
- > Compagnie des sapeurs-pompiers
- > Confrérie de l'Épée de Bossy sur Collex
- > Cours de musique
- > Cours de Pilates, Zumba
- > Football club de Collex-Bossy
- > Gymnastique dames
- > Harmonie de Genthod-Bellevue
- > Judo Ju Jitsu club de Collex-Bossy
- > Paroisse catholique de Collex-Bossy
- > Paroisse protestante des 5 communes
- > Ski club de Bellevue, Collex-Bossy et Genthod
- > Société de laiterie de Bossy
- > Société de sauvetage de Bellevue-Genthod
- > Union des paysannes

Cette liste n'est pas exhaustive.

- Plus de renseignements:
- > www.collex-bossy.ch

Édition

Mairie de Collex-Bossy

Rédaction et coordination

Margarida Barros

Photographie

Adrien Schulz
Mairie de Collex-Bossy

Graphisme

Z+Z, www.zplusz.ch

Impression

Atar Roto Presse SA

Imprimé en Suisse à 50 exemplaires
sur papier FSC 100% recyclé

Mairie de Collex-Bossy

199 route de Collex
1239 Collex-Bossy
022 959 77 00
info@collex-bossy.ch
www.collex-bossy.ch

**Heures d'ouverture
et permanence téléphonique**

Lundi et vendredi de 8h à 12h
Mardi et jeudi de 15h à 18h
Fermé les vendredis
des vacances scolaires

 **Facebook**
Commune de Collex-Bossy

